

Jean-François Martin

Vevey

contact : jfm@jfmhistoire.ch

mise à jour : 18.03.26

Ce document (pdf) peut être consulté et téléchargé sur jfmhistoire.ch/vevey

v2 Version provisoire !

JFM HISTOIRE

jfmhistoire.ch



jfmhistoire.ch/gymnastique

jfmhistoire.ch/vevey

jfmhistoire.ch/socialisme-chretien

jfmhistoire.ch/divers

jfmhistoire.ch/opinion

jfm@jfmhistoire.ch

Les inscriptions de l'église Saint-Martin de Vevey



Remarques

- Toutes les photos (d'amateur) sont de l'auteur de ces lignes.
- Les traductions également, sauf mention contraire. Les passages en brun soulignent les cas dont la traduction n'est pas sûre. La traduction littérale a été privilégiée.

Références et pour en savoir plus (voir p. 31)

Visite de l'église

L'église est ouverte, librement accessible, tous les jours de 9h00 à 16h00 (état au 27.02.2026). Il faut évidemment respecter les cérémonies qui s'y déroulent.

Un dépliant résumant son histoire est mis à la disposition des visiteurs, à l'entrée.

L'auteur de ces lignes se met volontiers à disposition pour une visite de l'église, en fonction de ses disponibilités et, surtout, des heures d'ouverture du monument. Contact : jfm@jfmhistoire.ch tél. 021 944 56 71

A propos de saint Martin de Tours

Le nom a certainement été attribué à une église située là bien avant le bâtiment roman (XI^e s.) dont subsistent les fondations dans la crypte. Martin, né en Pannonie, région de la Hongrie actuelle, (~317-397) est un soldat de l'armée romaine, converti au christianisme, connu pour avoir partagé son manteau avec un pauvre, geste consacré par une apparition du Christ la nuit suivante. Evêque de Tours, il est le plus populaire des saints de la Gaule/France catholique : plusieurs milliers d'églises et de paroisses. Le nom Martin est issu du latin : *Martinus*, consacré au dieu Mars ; c'est donc un nom païen devenu un prénom chrétien puis un nom de famille très courant.

En tant que soldat romain, Martin a certainement parcouru une bonne part du réseau des voies romaines. On ne peut donc exclure qu'il ait passé par Vevey. Mais on n'en a aucune mention ... De toute façon, cet éventuel passage n'a pas de lien avec l'attribution de son nom à notre église et son rôle de patron (protecteur) de la ville.

A propos de la Foire de la St-Martin : il ne s'agit pas d'une manifestation religieuse consacrée à saint Martin, mais de la foire qui a lieu (à peu près) à la St-Martin, qui est une date du calendrier (11 novembre). On dit donc *église St-Martin* mais *Foire de la St-Martin*.

Une église protestante dédiée à un saint catholique ?

Les réformés ne pratiquent pas la vénération des saints. Ils ne consacrent donc pas leurs églises à un·e saint·e qu'on y prierait. S'ils donnent parfois à leurs églises et paroisses le nom d'un·e saint·e mentionné·e dans la Bible, notamment les quatre évangélistes, ils excluent habituellement Marie, Joseph et Pierre qui ont le tort de porter une auréole trop catholique. Les réformateurs et Leurs Excellences protestantes de Berne ont voulu effacer les vocables des églises qu'ils ont converties, en même temps qu'ils les nettoyaient des images, statues et autels. L'église St-Martin est donc devenue le grand temple de Vevey. Les paroissiens n'ont pas fait preuve de la même rigidité théologique et n'ont jamais totalement perdu la référence au patron de leur ville. Lors de la rénovation de 1900, on n'a pas hésité à donner à saint Martin la place d'honneur du grand vitrail. De nombreuses autres anciennes églises catholiques vaudoises ont retrouvé leur nom d'avant la Réforme : St-Vincent de Montreux par exemple.

On peut aussi relever que le protestantisme a une tolérance amicale pour des saints comme Martin de Tours et François d'Assise : leur existence est bien attestée, ils sont pacifiques, marginaux par rapport au catholicisme institutionnel et on ne leur attribue pas des miracles peu vraisemblables.

Petits rappels orthographiques

- On écrit église pour le nom commun qui désigne un bâtiment. Par contre Eglise lorsqu'il s'agit du nom propre d'une institution : l'Eglise catholique ou l'Eglise réformée.
- On écrit saint_Martin lorsqu'on désigne le personnage lui-même. Dans le nom d'un lieu, d'une fête ou d'un bâtiment, on écrit Saint-Martin (ou St-Martin).

Eglise ou temple Saint-Martin ?

La question se pose essentiellement en français. En anglais et en allemand par exemple, les mots *church* et *Kirche* désignent indifféremment les lieux de culte de toutes les familles chrétiennes, *temple* et *Tempel* étant plus rarement utilisés par les réformés.

En grec *ekklesia* désigne une assemblée de citoyens convoqués (du verbe *ekkaleô*, appeler, faire venir). Le mot passe dans le Nouveau Testament où il désigne les groupes de chrétiens qui se réunissent dans diverses villes : Paul s'adresse, dans ses épîtres, à différentes *ekklesiai* : celles de Corinthe (I Corinthiens 1.2), de Galatie (Galates 1.2), etc. Le terme désigne donc une communauté, comme une paroisse actuelle ou une de nos Eglises-institutions (catholique, protestante, ...). Le mot temple (*Hiéron*, Matthieu 12.5, par ex.) désigne le Temple de Jérusalem, centre religieux du judaïsme et maison (domicile) de Dieu. Pour les premiers chrétiens, Dieu n'habite évidemment pas dans des temples (*naos*) comme les dieux païens (Actes 17.24). Et le Temple de Jérusalem lui-même est remplacé : ce sont les croyants qui sont le temple (*naos*) de Dieu (I Corinthiens 3.16 ; II Corinthiens 6.16).

Les premières communautés se sont rassemblées dans des domiciles privés. L'institutionnalisation du christianisme, à partir du IV^e siècle sous la houlette des empereurs et des évêques de Rome, a mis à leur disposition des locaux plus adaptés et plus vastes, par exemples des basiliques, locaux civils. Le mot *ecclesia*, devenu latin, a désigné les communautés puis les bâtiments où elles se réunissaient. Pour éviter toute confusion avec le paganisme et le judaïsme, ce n'est qu'exceptionnellement, ironiquement ou symboliquement, qu'on a dès lors employé le mot temple pour les édifices chrétiens. Le terme église est donc, à l'évidence, historiquement adapté à toutes les familles du christianisme, d'autant plus pour une désignation générique : un temple est une église protestante.

Après la Réforme, le mot temple réapparaît pour désigner les lieux de culte protestants. On a parfois dit que c'était per dérision : les catholiques auraient ainsi stigmatisé le prétendu paganisme de la nouvelle religion. Ils auraient d'ailleurs aussi pu parler de synagogue, un terme bien plus péjoratif à l'époque. En fait, cela tient plutôt de la légende : les réformateurs étaient attachés à l'idée que le sacrifice, unique, de Jésus-Christ avait rendu inutile tout autre sacrifice (y compris celui de la messe) ; ils ont donc revendiqué le fait que leur culte remplace celui du Temple de Jérusalem et qu'il fallait fermer la parenthèse de la messe de l'Eglise et des églises catholiques. Mais à Vevey comme ailleurs, la tradition populaire n'a jamais oublié le premier mot. On trouve donc, y compris dans des textes officiels de l'époque bernoise, église St-Martin, grande église, église là-haut, en alternance avec grand temple, temple d'en haut et, en fait plus incongru en milieu protestant, temple St-Martin.

En Suisse romande (mais pas en France !), le mot église est de plus en plus souvent ré-utilisé par les protestants, malgré quelques résistances. Le théologien vaudois, spécialiste de l'architecture religieuse, Bernard Reymond défendait le mot temple, alors que le pasteur veveysan Henri Piguët était, dans un esprit œcuménique, partisan de l'église. Mais le débat des théologiens n'est ni essentiel, ni acharné !

J'adhère pour ma part à un compromis : une église catholique devenue protestante à la Réforme (comme St-Martin) peut sans autre reprendre la terminologie originelle et généraliste (église) avec un nom de saint catholique sauvegardé par la tradition populaire locale. On peut aussi préférer entériner son identité protestante avec le mot temple, mais il est alors illogique de lui attribuer le nom d'un saint catholique. Par contre un édifice construit après la Réforme devrait se nommer temple puisqu'il a été conçu spécifiquement dans une perspective réformée. Les Yverdonnois et les Morgiens désignent d'ailleurs ainsi, et systématiquement, leurs édifices du XVIII^e siècle. Selon cette logique on peut donc légitimement parler à Vevey des églises St-Martin et Ste-Claire. Ou les nommer temples, éventuellement grand et petit temple ou temple d'en-haut et d'en-bas (je sais que cela n'a aucune chance d'être consacré par l'usage !). Mais il faut dire temple de Gilamont puisqu'il a été construit au XX^e s.

Remarquons que les inscriptions que l'on trouve sur des portes d'églises vaudoises parlent souvent de la Maison de Dieu ou de la Maison de l'Eternel : «C'est ici la maison de Dieu» (repris par ex. de Genèse 28.17). C'est un peu ambigu puisque cela peut prêter à confusion avec le rôle du Temple de Jérusalem ou des temples païens : Dieu n'a pas (ou plus...) de maison physique ! Dans l'antique traduction juive en grec de l'Ancien Testament (la Septante), *beith YHWH*, la maison de Yahweh, est traduit en *oikos Kyriou*, maison du Seigneur (le nom propre de Dieu ne pouvant être prononcé). En grec tardif, cela devient plus simplement *kyriakos*, qui est passé dans les langues germaniques en *kirihha* ou *kirike*, origine de *Kirche* et *church*.

Signalons aussi que le mot grec *synagogé*, réunion et maison de réunion, (de *syn* = avec et *agô* = amener), qui est proche du sens de *ekklesia*, a traduit l'hébreu *bet knesset* (maison de réunion), pour aboutir à synagogue, mot qui est donc en fait analogue à église !

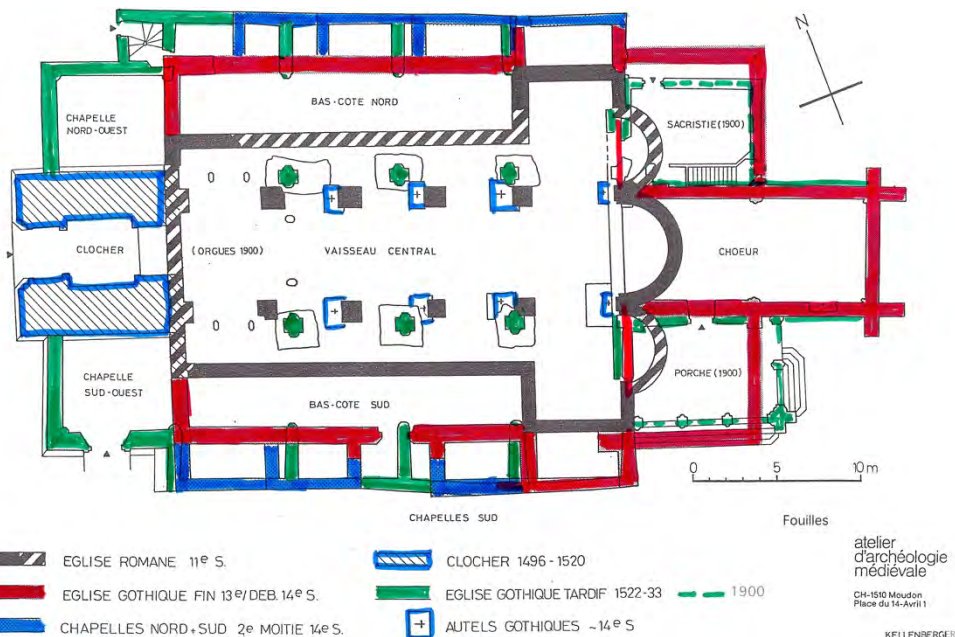
Quant à la mosquée, elle vient, via l'espagnol *mezquita*, de l'arabe *masjid*, lieu de prosternation, de prière.

Références pour le sujet église ou temple

- Piguët Henry, *Saint-Martin : église ou temple ?* in *Vibiscum*, annales, n° 8, 2000, p. 365 ss
- Reymond Bernard, *Temple*, in *Encyclopédie du protestantisme*, Cerf – Labor et Fides, 1995, p. 1527
- Reymond Bernard, *L'architecture religieuse des protestants*, Labor et Fides, Genève 1996, p. 48 s
- Grandjean Marcel, *Les temples vaudois*, Bibliothèque historique vaudoise, 1988, p. 10-19

Brève histoire archéologique de St-Martin

Plan archéologique établi après les fouilles de 1990
Atelier d'archéologie médiévale, Moudon,
coloriage artisanal par JFM pour situer les plans ci-dessous



Une église funéraire dès le haut Moyen Age ?

La fin de l'Empire romain et les «invasions» germaniques (III^e – IV^e s.) correspondent chez nous à l'apparition du christianisme. Les premières communautés ont coutume de regrouper leurs tombes autour de celle d'un saint local, d'un bienfaiteur ou du premier évêque de la région. Souvent, un baptistère est installé à proximité : le baptême est, entre autres, le témoignage de la foi en la résurrection que l'on proclame dans le cimetière.

Cet ensemble évolue vers un édifice unique : une église funéraire. Les sépultures s'y succèdent et parfois s'y superposent, jusqu'au VIII^e s. bien que l'Eglise se soit en principe opposée officiellement, avec plus ou moins de succès, aux inhumations dans les édifices. Dès le IX^e s., grâce à l'efficacité des pouvoirs politiques et religieux de l'époque carolingienne, cette opposition devient efficace et ces églises sont désormais vouées à la messe plus qu'au souvenir des morts.

Cette époque n'a laissé que d'infimes traces à St-Martin où les sépultures plus récentes ont effacé les restes des précédentes ; de même les vestiges d'une ou plusieurs églises successives ont été détruits pour faire de la place et récupérer les matériaux. Mais quelques tombes de cette époque attestent bien la présence d'un cimetière chrétien à cet endroit. On peut déduire l'histoire de cet édifice fantôme de la comparaison avec d'autres sites : St-Prex, Genève, Sion, St-Saphorin, St-Maurice, ... La présence d'une nécropole celtique non loin de là (Crédeilles - Samaritain) est également un bon indice : la christianisation n'empêchait pas une continuité dans la sacralisation d'un lieu.

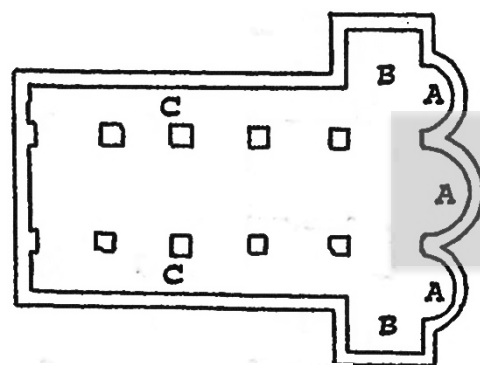
Une église romane au XI^e s.

Les fouilles entreprises en 1990 ont permis d'établir avec précision le plan d'une église romane à trois absides (A), un transept (B) et deux bas-côtés (C). Sa longueur était identique à celle de l'église actuelle (sauf le chœur), ce qui suggère que la bourgade voisine avait une certaine importance. On ne sait pratiquement rien d'autre du Vevey de cette époque ! Mais, grâce à des mentions de différents textes et itinéraires de voyages, il est attesté que l'église portait déjà le nom de St-Martin.

Une portion des fondations est visible dans la crypte aménagée au sous-sol (ci-contre, zone grisée)

C'est un édifice de type clunisien, largement répandu par les moines-constructeurs de l'abbaye de Cluny en Bourgogne. On en trouve d'autres exemples à St-Sulpice, Romainmôtier, et Payerne. La reconstitution ci-contre est plausible, même si on n'a aucune preuve formelle de la présence d'un clocher à St-Martin.

Rien n'indiquant la présence de maisons alentours, on peut considérer que St-Martin était déjà une église *extra-muros* (hors-les-murs).



Une église gothique à partir de la fin du XIII^e s.

L'église est entièrement reconstruite à partir de la fin du XIII^e s., dans le style gothique qui s'est imposé. Seuls les piliers de la nef sont réutilisés. Un chœur (D) très allongé prolonge la nef, dotée de bas-côtés plus larges qu'elle-même, ce qui est assez rare. De chaque côté du chœur, une sacristie (E) et une chapelle (F) sont établies.

On peut se faire une idée de l'aspect de cet édifice en regardant le chœur qui a subsisté jusqu'à nos jours, où on peut voir quelques vestiges des peintures murales de l'époque. Cette église devait comporter un clocher (des écrits mentionnent les cloches), mais on ne sait pas où.

La coutume d'ensevelir les morts dans l'église reprend à cette époque.

Agrandissement au XIV^e s. – Clocher à la fin du XV^e s.

De part et d'autre de la nef, des chapelles (G) sont créées en élargissant le bâtiment : la différence de largeur entre la nef et les bas-côtés s'accroît et l'ensemble a la forme d'un carré. Des autels (+) sont installés contre les piliers.

Un clocher accolé à la façade ouest est bâti en deux étapes, entre 1497 et 1521. Il sert de porche et de tour de guet.

Reconstruction presque complète au XVI^e s.

Entre 1522 et 1533, l'église est en grande partie reconstruite, entre le clocher tout neuf et le chœur très ancien qui sont conservés. La nef, les bas-côtés et les chapelles conservent plus ou moins leur format dans une nouvelle disposition. Les anciennes chapelle et sacristie (E-F) disparaissent mais on ajoute deux chapelles (I) à côté du clocher.

C'est cette église de style gothique tardif, alors toute neuve, que les autorités protestantes ont pu récupérer en la «nettoyant» de ses attributs catholiques : statues, autels, peintures murales. En l'agréant plus tard de tableaux portant les Dix Commandements (1725), d'une chaire (1787) et de grandes orgues (1776). Mais aussi de nombreux monuments funéraires : ce n'est qu'en 1782 que les autorités ont interdit les ensevelissements dans l'église. (voir p. 6)

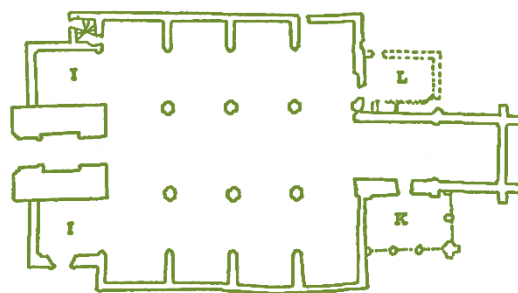
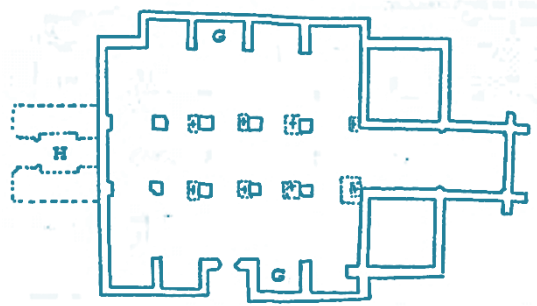
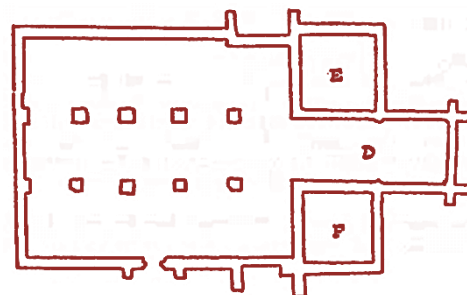
L'église d'aujourd'hui

C'est aussi l'église que nous voyons aujourd'hui, à l'exception du porche (K) et de la sacristie (L), ajoutés en 1897 dans le même style. La rénovation du début du XX^e s. a également offert à St-Martin le magnifique vitrail du chœur dû à Ernest Biéler, ainsi que la mise en valeur des vestiges ornementaux du chœur. La froideur protestante a été ensuite atténuée par d'autres vitraux (voir ci-après).

Dans le cadre de la rénovation entreprise à partir de 1983, la nécessité de refaire le chauffage par le sol allait inévitablement toucher les couches archéologiques. L'intervention des archéologues, en 1989-90, sur toute la surface intérieure, a été de descendre progressivement dans le sol pour... remonter dans l'histoire de l'édifice. La couche supérieure contenait les traces des travaux de 1530 et des sépultures des XVI^e-XVIII^e s. Ces tombes avaient elles-mêmes été creusées dans un sol qui contenait des vestiges plus anciens, plus ou moins conservés. Et ainsi de suite : on a pu atteindre le sol naturel et établir les plans successifs de l'église. Plus de 800 corps ont été exhumés, de même que de nombreux objets. L'histoire de Vevey, très mal connue entre la fin de l'époque gallo-romaine et le XII^e s., y a trouvé quelques informations comblant partiellement le chaînon manquant.

La rénovation terminée en 1990 a aussi été l'occasion de changer l'orientation des bancs de l'église. Ils sont orientés en direction du chœur, et de l'est, et non plus comme précédemment en U convergeant vers la chaire et la table de communion. Ce n'est pas anodin et cela n'a pas emporté l'adhésion de tout le monde. L'ancienne orientation vers l'est*, qui correspond d'ailleurs à celle de l'église, est liée à l'espérance de la résurrection des corps qui partira de Jérusalem. Pour les réformés, la bonne direction est celle qui permet d'écouter la parole, et d'aucuns (en fait une minorité) ont déploré son abandon.

* Remarque : *orientation vers l'est* est un pléonisme, puisque orienter veut dire tourner vers l'est. Avant l'invention des boussoles, le lever du soleil, levant ou orient (du verbe latin *oriri* se lever), était le point cardinal de référence.



Inscriptions des vitraux

Dans la mesure où ils en contiennent, les vitraux sont mentionnés dans l'inventaire des inscriptions.

A ma connaissance, on s'est contenté pendant des siècles de simples vitres ou de cul-de-bouteille plus ou moins teintés. Les vitraux actuels sont tous du XX^e s. Des vitraux (sans plus de précisions) sont cependant mentionnés au début du XVI^e siècle.

Les vitraux non figuratifs des fenêtres supérieures de la nef (1958), sont l'œuvre de François de Ribeaupierre (1886-1981), artiste de La Tour-de-Peilz et père du dessinateur de BD Derib.

Tous les autres sont de Ernest Biéler (1863-1948) qui s'est exprimé dans le style Art nouveau aussi bien pour le grand vitrail du chœur (saint Martin partageant son manteau) de 1900, que pour les autres réalisés entre 1945 et 1950.

Les vitraux des chapelles situées à l'ouest, de part et d'autre du clocher, représentent des épisodes de la vie du Christ, explicités par des phrases tirées du Nouveau Testament. Par exemple «Celui-ci est mon Fils bien-aimé» pour la scène du baptême.

Les vitraux des chapelles au nord illustrent des versets du livre des Psaumes, qui sont fréquemment mentionnés dans les chants et textes liturgiques protestants. Les vitraux des chapelles au sud illustrent d'autres paroles bibliques, ainsi que les apôtres Paul et Barnabas.

A part quelques épisodes de la vie du Christ, ces vitraux ne représentent donc pas des belles histoires de la Bible : pas d'arche de Noé, de David contre Goliath, ... Même pas de crucifixion !

Si le vitrail représentant saint Martin a un petit côté catholique par son sujet, les autres restent dans une perspective bien protestante : c'est la Parole de Dieu, écrite dans la Bible, qui est le centre de la foi. Ces vitraux appuient la liturgie de la Parole.

Dans ce document, les citations bibliques sont tirées de la version Segond, comme les textes des vitraux de St-Martin.

Inscriptions funéraires

On voit dans l'église un certain nombre d'inscriptions funéraires : monuments commémoratifs, et laudatifs, muraux pas forcément liés directement à une tombe, ainsi que des pierres tombales, autrefois posées sur le sol et très certainement sur la tombe. Ces dernières ont en partie été récupérées et exposées contre des murs ; leur usure témoigne de leur ancienne position.

Ainsi, on trouve de part et d'autre de l'entrée, en dessous de l'orgue, des monuments dédiés à Jean-Martin Couvreur et Pierre Seignoret, alors que leurs pierres tombales ont été affichées contre les murs de la chapelle nord-ouest.

Après une visite à Vevey, Victor Hugo a laissé un texte très lyrique inspiré par sa découverte de l'inscription dédiée à Edmond Ludlow, «une grande lame de marbre noir appliquée au mur», tandis qu'il marchait «sur une autre tombe [...], un autre proscrit, Andrew Broughton» ; l'épithaphe de Ludlow est toujours en place, alors que la pierre tombale de Broughton a été déplacée contre le mur de la chapelle nord-ouest. (p 12 et 19-21)

Après la probable église funéraire des débuts, les édifices ultérieurs ont peut-être abrité des tombes mais l'Eglise réservait en principe cet honneur à ses grands dignitaires dans les cathédrales et abbatiales. Une restriction abolie au XIII^e s. Les inhumations ont alors repris dans la nouvelle église gothique, du moins pour les familles privilégiées, le peuple se contentant d'un cimetière voisin, autour de l'église et en-dessous (rue des Communaux actuels). Les défunts étaient déposés en position de se lever en direction de l'est au moment de la résurrection. Les «bonnes places» sont le plus près possible du chœur. Les dalles et autres monuments funéraires de cette époque n'ont pas été conservés.

En 1529, les autorités bernoises avaient interdit les inhumations à l'intérieur des églises. Une règle théoriquement en vigueur à Vevey dès la conquête de 1536, mais assortie d'une dérogation pour les familles patriciennes, pas seulement celles des baillis, qui avaient des places réservées dans des chapelles privées et continuaient à y ensevelir leurs défunts, avec le devoir de financer l'entretien de ces emplacements.

L'accumulation des corps, à faible profondeur, n'était pas sans provoquer des odeurs incommodantes. On craignait ces «miasmes», ces «vapeurs méphitiques» (puantes et toxiques) et les autorités ont finalement interdit les inhumations dans St-Martin en 1782. Une loi, votée en février 1804 par le tout récent Grand conseil vaudois, a rendu cette mesure définitive.

Voir : *Inventaire des monuments funéraires du canton de Vaud, Cahiers d'archéologie romande* ; Bibliothèque historique vaudoise, n°144, 2013, Vevey : p. 111-122. Disponible dans www.e-periodica.ch

Les régicides anglais

L'église St-Martin contient les épitaphes de cinq régicides (meurtriers d'un roi) anglais. Ce sont des membres du tribunal qui a condamné à mort le roi d'Angleterre Charles I^{er} en 1649, pendant la courte période révolutionnaire de la République de Cromwell. Après la restauration de la monarchie, en 1660, le roi Charles II fait condamner à mort les juges de son père. Plusieurs d'entre eux se réfugient à Vevey en 1662, les autorités bernoises accordant l'asile à ces coreligionnaires. L'actuel roi d'Angleterre est bien le 3^e du nom, mais il n'est pas un descendant de deux premiers : Charles I^{er} et II étaient des Stuart. Charles III est un Saxe-Cobourg Gotha, Windsor depuis 1917.

- **Le général Edmond Ludlow** (~1617-1693), juge au tribunal. Il a vécu un temps au Bourg de Bottonens, à l'emplacement de l'actuel Hôtel du Lac (grande plaque sur le mur vers l'arrêt VMCV d'Entre-deux-Villes), mais aussi à la place du Sauveur (plaque à côté de la Librairie de la Fontaine). Sa tombe est devenue une attraction pour les démocrates et les romantiques : lord Byron et Victor Hugo s'y sont intéressés.
- **L'amiral Andrew Broughton** (1603-1687) qui avait lu la sentence au roi condamné.
- **John Phelps**, (~ 1619 – après 1666), greffier de la Haute cour.
- **William Cawley** (1603-1666), membre de la Haute cour et signataire de la condamnation à mort du roi.
- **Nicholas Love** (1608-1682), membre de la Haute cour.

Pour en savoir plus

- Wiki (English), article *List of regicides of Charles I*; wiki E et/ou F: articles sur chaque régicide
- R.R. Lingard Guthrie, *Notice of the inscriptions over the graves of the regicides at Vevay, in Switzerland. Society of anti-quaries of Scotland*, 1883 (disponible dans internet)
- Rec. études, pp.127-133
- Vibiscum, n° 12, 2008, p. 59-84 (article de Michelette Rossier-Menthonex)
- Martin: *Vevey, Victor Hugo et les ennemis des rois Charles d'Angleterre*. En ligne : jfmhistoire.ch/vevey

Les réfugiés huguenots

En 1685, Louis XIV, par l'Edit de Fontainebleau, révoque les libertés accordées aux protestants par Henri IV dans l'Edit de Nantes (1598). Elles avaient déjà été progressivement entamées, ce qui avait provoqué des départs. La révocation entraîne un exode massif des huguenots vers les pays protestants : Genève, Berne (donc aussi Vaud), et plus loin vers l'Allemagne et la Hollande. Les persécutions subies par les vaudois (disciples de Pierre Valdo) du Piémont entraînent à la même époque un autre exode vers la région lémanique notamment. Une association valorise le souvenir de ces événements par le balisage de l'itinéraire *Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont*. Les mots Refuge, qui désigne l'ensemble des pays d'accueil mais aussi la logistique mise en place, et réfugiés désigneront plus tard le nom d'un problème majeur des XIX^e et XX^e siècle.

Vevey, à l'instigation de LLEE protestantes de Berne, accueille plusieurs centaines de huguenots : ils sont environ 1600 (soit un tiers de la population de la ville) en 1698. Certains ont pu amener une partie de leur fortune, beaucoup ont des compétences professionnelles (commerçants, artisans, pasteurs, ...). Une bonne organisation sociale chapeauté par les baillis et l'Eglise (hospices, fonds mis à disposition par Berne) ainsi que l'entraide entre réfugiés (Bourse française) atténue l'impact de cette arrivée massive. Une partie des familles, les plus aisées, s'intègre très bien et certains deviennent même des édiles respectés et des mécènes. D'autres contribuent à l'essor de l'économie locale. Mais la concurrence avec les entreprises du lieu, la crainte de l'étranger (même si, en l'occurrence, il est de même langue et de même religion), provoque aussi des réactions de rejets et l'on ne tarde pas à demander à la majorité de ces réfugiés de poursuivre leur route vers d'autres contrées.

St-Martin a abrité les sépultures de nombreux huguenots, et quelques monuments y sont encore visibles : ceux des Couvreur de Deckersberg, des Seignoret, de Sylvestre Dufour ou Etienne Matte.

Huguenots : les protestants français sont ainsi surnommés peut-être (c'est discuté) par déformation de *eidgenossen* (confédérés), terme désignant alors les Suisses. Le lien terminologique avec la Suisse reste obscur, car ce terme a été employé avant l'exode.

Pour en savoir plus

- wiki, articles *huguenots* et *Eglise évangélique vaudoise*
- Sur les pas des Huguenots et des Vaudois du Piémont, voir: www.via-huguenots-vd.ch/ et www.via-huguenots.ch/fr/
- M.-J. Ducommun, D. Quadroni, *Le refuge protestant dans le pays de Vaud*, Genève, Droz, 1991. Disp. en ligne : https://books.google.ch/books?id=v8clwgEACAAJ&printsec=copyright&redir_esc=v#v=onepage&q&f=false
- Jules Chavannes, *Les réfugiés français dans le Pays de Vaud et particulièrement à Vevey*, Bridel, Lausanne, 1874. Disp. en ligne: https://books.google.ch/books/about/Les_r%C3%A9fugi%C3%A9s_fran%C3%A7ais_dans_le_Pays_de.html?id=BG8Cmem94NUC&redir_esc=y-
- Rec études, p. 118-127
- Ceresole, p. 55-61

A l'extérieur de l'église – côtés est et sud



Monument aux morts, érigé en 1920, surélevé et complété en 1945. La ville de Vevey y honore les noms de ses citoyens décédés sous les drapeaux pendant les «services actifs», ou mobilisations, de 1914-18 et 1939-45.

Pour 1914-18, 15 noms sont gravés. La plupart sont décédés en 1918 des suites de l'épidémie de grippe «espagnole».

Style néo-classique, martial et patriotique. Architecte : Charles Coigny (cf. del Castillo, Gare 1908) ; grès de la Molière (FR), marbrerie Rossier.

On peut signaler ici que, quelques dizaines de mètres plus haut, dans le cimetière, se trouvent, l'une à côté de l'autre,

- une stèle à la mémoire des 36 Italiens de Vevey morts dans l'armée italienne en 1915-1918.

- une stèle à la mémoire des 23 (12 Français et 11 Suisses) «habitants de Vevey morts au service de la France pour la justice et le droit». Les 11 Suisses sont des engagés volontaires, qui servaient notamment dans les «régiments étrangers».

Cela en dit long, autant sur la violence de la guerre qui a épargné la Suisse que sur l'importance de l'immigration en ville de Vevey.

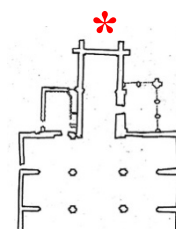


Table d'orientation : de Jérusalem à New-York !



Aménagée depuis le XVI^e siècle, l'esplanade de St-Martin bénéficie d'une situation privilégiée pour la promenade et offre une vue imprenable et très accessible sur la ville, le lac et les Alpes.

Elle est agrandie en 1847 avec la terrasse située en contrebas et son escalier, notamment à la demande de Vincent Perdonnet qui avait aussi émis le vœu qu'on y installe une table d'orientation.

En 1853, «l'indicateur des montagnes» en demi-cercle est réalisé en grès par le spécialiste lucernois Louis Meyer-Glogner. Il est muni d'aiguilles de visée. Le pied, dessiné par l'architecte Jean Franel (fils de Philippe), est réalisé à la marbrerie Doret. Le plateau est remplacé en 1878 par une plaque de cuivre, avec les mêmes inscriptions, réalisée par l'entreprise genevoise H. Perrenoud-Grandjean. Les aiguilles directionnelles ont disparu.

Le plateau très complet donne les directions des villes et montagnes, visibles ou non, avec leurs altitudes, mais laisse rêver en indiquant Palerme ou Nice entre Jérusalem tout à l'est et New-York tout à l'ouest.

Le petit cartouche de dédicace, à côté de l'axe des aiguilles, porte une inscription devenue très difficile à lire :



La Commune de Vevey

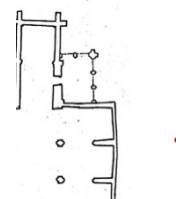
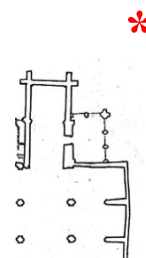
.....
cette table en 1878

Rec... ..
pour l'instruction
et sous la sauvegarde
des Citoyens

H GRANDJEAN PERRENOUD
FECIT * GENEVE (* a fait)

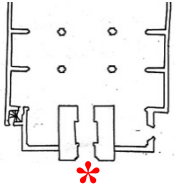
Merci d'avance à qui pourra contribuer à reconstituer la totalité de l'inscription !

**1847 : date de l'aménagement
actuel de l'esplanade**



A l'extérieur de l'église – côté ouest

Au-dessus de l'entrée principale, au pied du clocher



1498 : date du début de la construction du clocher

Croix de St-Maurice
*Pourquoi cette croix ici ?
St-Martin n'était pas, à ma connaissance,
rattachée à St-Maurice)*



A l'origine cette inscription correspondait aux lettres grecques

IHS ici en lettres gothiques **ih̄s**

Iota

Eta (qui ressemble à notre **H**)

Sigma

soit le début de *Iesos*, forme grecque du nom de Jésus.

Dès que le latin est devenu prédominant dans le christianisme occidental, le sigle a plutôt été lu (c'est certainement le cas ici) comme

Iesus Hominum Salvator, Jésus Sauveur des Hommes.

- Wikipedia, article *IHS (religion)*



Monument Alfred Ceresole



ALFRED CERESOLE 1842-1915
DIEU ET PATRIE TEL FUT SON IDEAL

Stèle en pierre brute (1919) du sculpteur
Charles Reymond-Gunthert (cf. *l'Otage* du Jardin Doret).

Frère de Paul Ceresole, politicien veveysan puis lausannois, président de la Confédération, dont la pierre tombale monumentale se trouve à quelques dizaines de mètres de là, près de l'entrée du cimetière.

Alfred Ceresole a été pasteur à Vevey (1871 à 1890), puis à St-Légier (1890-1905) où sa tombe est visible au pied du clocher de la Chiésaz.

Très actif dans le domaine social, il a participé à la fondation d'un Cercle ouvrier (dans une optique plutôt moralisante et paternaliste) et d'une crèche.

Il a beaucoup contribué à la connaissance de l'histoire locale en publiant ses *Notes historiques sur la ville de Vevey* (1890 ; réédition par Vibiscum en 1990). Il a aussi rédigé plusieurs guides touristiques de Vevey et Montreux.

On dispose encore de rééditions récentes de plusieurs recueils des contes qu'il rédigeait pour des journaux populaires, soucieux de promouvoir une «âme populaire» : *Légendes des Alpes Vaudoises*, *A la veillée*, *En cassant les noix*, *Scènes vaudoises*, *le Journal de Jean-Louis*. Ce dernier ouvrage est à l'origine du Jean-Louis, personnage type des vaudoiseries.

Défenseur du parler régional, il est l'un des précurseurs du renouveau du patois vaudois. Il a d'ailleurs rencontré à Vevey, en 1885, le chantre de la langue d'oc, le poète Frédéric Mistral.

Au bord de l'esplanade, quelques mètres plus bas, **un banc vert évoque le passage de Victor Hugo à St-Martin.** (p. 21)

En entrant dans l'église

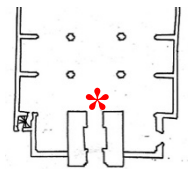
Mémorial de Jean Martin Couvreu (1645 - 1738), «*pauperum pater amantissimus*»

Il a financé le blanchiment de l'église et les deux Tables de la loi, ainsi que le nivellement de la place du marché. Le monument a été offert par la ville, mais la famille a tenu à le rembourser et la somme a été transférée au profit de l'Hospital. Il est aussi un réfugié protestant, né à Lyon dans une riche famille de commerçants, bourgeois de Vevey en 1698, propriétaire de la maison de l'Aile qu'il transforme en château.

Réalisé en marbre (probablement de St-Triphon) par la marbrerie Doret, déjà installée près du futur Jardin Doret.

- Vibiscum n°13-2010, p. 109-120

- DHS, article *Jean-Martin Couvreu de Deckersberg*



à Jean Martin Couvreu de Deckersberg
*père très aimant des pauvres
 ami très sûr de tous les bons (braves),
 à Dieu et à toutes les vertus
 rendant très religieusement culte,
 le Conseil et le Peuple de Vevey
 en vue de la mémoire perpétuelle
 d'une si grande piété
 placèrent (ce monument)
 il mourut le 10 janvier en l'an 1738 né depuis
 93 ans*

JOHANNI MARTINO COUVREU
 DE DECKERSBERG
 PAUPERUM PATRI AMANTISSIMO
 BONORUM OMNIUM AMICO CERTISSIMO
 DEI VIRTUTUMQUE OMNIUM
 CULTORI RELIGIOSISSIMO
 S[enatus] P[opulus]Q[ue] V[i]V[iacensis]
 IN PERPETUAM
 TANTAE PIETATIS
 MEMORIAM
 POSUERUNT
 OB[iit] X JAN ANNO MDCCXXXVIII 93 NAT[us]



La pierre tombale de J.-M. Couvreu se trouve actuellement dans la chapelle nord-ouest, avec celle de son père David (p. 13) ; primitivement, la pierre et le monument se trouvaient dans la chapelle Cornillat.

Mémorial de Pierre Seignoret (1680 - 1738), «*studiosissimus (...) morum (...) pietatisque*»

à Pierre Seignoret chevalier ⁽¹⁾
*très féru de littérature, de moralité, de simplicité
 et de piété
 Stéphane [= Etienne] Seignoret
 parmi les plus affligés des citoyens
 rongé de douleur
 pour le meilleur des pères
 a pris soin de faire placer [ce monument]
 il vécut 58 ans, mourut en l'an du Seigneur 1738
 la veille des ides d'août ⁽²⁾ dans un esprit d'une
 bonté aussi extrême que ses tourments ont été
 extrêmes*

PETRO SEIGNORETTO
 ARMIGERO
 LITTERARUM MORUM SIMPLICITATIS
 PIETATISQUE
 STUDIOSSIMO
 STEPHANUS SEIGNORETTUS
 INTER MAESTISSIMOS CIVES
 DOLORE CONFECTUS
 PATRI OPTIMO
 P[onendum] C[uravit]
 VIXIT AN[nos] LVIII OB[iit] AN[no] D[omini]
 MDCCXXXVIII
 PR[idie] ID[us] AUG SUMMIS IN
 CRUCIATIBUS QUO SUMMIS IN BONIS
 ANIMO



Parisien, naturalisé anglais, établi à Vevey, époux d'une Couvreu Deckersberg, bourgeois d'honneur en 1735.

Les Seignoret sont de généreux bienfaiteurs de l'Hospital.

Les pierres tombales de Pierre Seignoret et de son fils Etienne se trouvent actuellement dans la chapelle nord-ouest (p. 12).

- Rec études, p. 288

- P.-Y. Favez : *Quelques notes sur une famille huguenot réfugiée à Vevey : les Seignoret*, in Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles. Disponible dans internet : e-periodica.ch

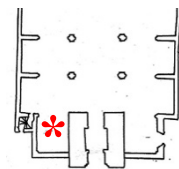
⁽¹⁾ *Armiger* : latin : porteur d'armes ; anglais : digne de porter un blason > noble ou chevalier.
Wiki (English), article Armiger

⁽²⁾ *la veille des ides d'août = 12 août*



Dans l'entrée : crouille pour les œuvres de la paroisse
 Modèles actuel et d'il y a un siècle. Ce dernier n'a pas besoin d'un mode d'emploi !

Chapelle nord-ouest : chapelle baptismale, puis Cojonnay, puis du Conseil



Vitraux représentant des versets du Nouveau Testament.

- «*JE VOUS FERAI PÊCHEURS D'HOMMES*» (Matthieu 4.19 ; Marc 1.17 ; Luc 5.10). Phrase prononcée par Jésus lors d'appel des premiers disciples. Le vitrail représente le miracle de la pêche miraculeuse.

- «*UN SAUVEUR VOUS EST NÉ*» (Luc 2.11). Annonce de Noël faite aux bergers ; mais le vitrail représente les rois mages et leurs cadeaux !

- «*CELUI CI EST MON FILS BIEN AIMÉ*». C'est une proclamation de la voix de Dieu, qui accompagne le saint Esprit forme de colombe, lors du baptême de Jésus par Jean-Baptiste (Matthieu 3.17 ; Marc 1.11 ; Luc 3.22). C'est cette scène que représente le vitrail.

Les éléments de décors encastés dans le mur sont des restes d'un ancien autel gothique dédié à saint Jean-Baptiste, puisque la chapelle construite juste avant la Réforme avait accueilli les fonts baptismaux.

Un caveau collectif, fermé d'une dalle munie d'anneaux, y avait été aménagée par la ville pour accueillir les dépouilles de membres du Conseil et de personnalités éminentes.

Les pierres tombales regroupées ici contre les murs étaient autrefois réparties ailleurs sur le sol de l'église.

Pierre tombale de Nicholas Love (1608-1682), régicide anglais «*in domino requievit a laboribus*»

- wikipedia (english) , article *Nicholas Love*



D[eo] O[ptimo] M[aximo] S[olo] ⁽¹⁾
HIC IACET

CORPUS NICOLAE LOVE ARMIG[er]
ANGLICANI DE WINTONIA IN
COMITATU SOUTHAMPTONIAE
QUI POST DISCRIMINA RERUM
ET PUGNAM PRO PATRIA
TANDEM IN DOMINO REQUIEVIT
A LABORIBUS SUI SPE RESURGENDI
GLORIOSE IN ADVENTUM D[omi]NI
NOSTRI IESU CRISTI CUM OMNIB[us]
SANCTIS SUI
S^{to} ⁽²⁾ DIE NOV AN[no] DOM[ini] 1682
AETATIS SUAE 74

⁽¹⁾ ou *Sacro*, ou *Sancto* ou *Sanctissimo*. Imitation de la dédicace latine
I O M (*Iovi Optimo Maximo*, à Jupiter
très bon, très grand)

⁽²⁾ *S[ANC]TO* : à un saint jour ou 5^o : au
5^e jour)

Au Dieu très bon, très grand, unique ⁽¹⁾

Ici gît

le corps de Nicholas Love, chevalier ⁽³⁾.

*Anglais de Winchester dans le
comté de Southampton*

*qui, après des instants décisifs
et un combat pour sa patrie*

enfin se reposa en Dieu

*de ses labours dans l'espoir de la résurrection
au retour glorieux de notre Seigneur Jésus*

Christ avec tous ses saints

*un saint jour de novembre de l'an du Seigneur
1682*

à son âge de 74

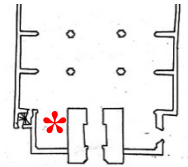
⁽³⁾ *armiger* : voir p. précédente

Pierres tombales de Pierre Seignoret (1680-1738) et de son fils Etienne Seignoret (1716-1741),

(Pierre est enterré au dessus !)

Voir, p. 10, le monument dédié à Pierre Seignoret.

Il est possible que tous deux aient reposé dans le caveau du Conseil.



H[ic] S[epultus]⁽¹⁾ E[st]
 PETRUS SEIGNORET
 OB[it] 12 AUG 1738 58
 NAT[us]

*Ici est enseveli
 Pierre Seignoret
 il mourut le 12 août 1732
 né depuis 78 ans*

⁽¹⁾ ou S[itus] placé

SOUS CETTE PIERRE
 REPOSE LE CORPS
 D'ESTIENNE SEIGNORET
 SANS AVOIR ETE MARRIE
 MORT LE 15 Aoust 1741
 AGE DE 25 ANS
 IL ETOIT FILS UNIQUE
 DE PIERRE SEIGNORET
 ENTERRÉ AU DESSUS



Pierre tombale de Andrew Broughton (1603-1687), régicide anglais

«in domino obdormivit»

- Recordon, notice, p. 14 ;

- wikipedia (english) article *Andrew Broughton*



DEPVSITVS
 ANDREAE BROUGHTON ARMIGERI
 ANGLICANI MAYDSTONENSIS
 IN COMITATV CANTY
 VBI BIS PRAETOR VRBANVS
 DIGNATVSQVE ETIAM FVIT SEN-
 TENTIAM REGIS REGVM PROFARI
 QUAM OB CAUSAM EXPVLSVS PATRIÂ SVÂ
 PEREGRINATIONE EIVS FINITÂ
 SOLO SENECTVTIS MORBO AFFECTATVS
 REQUIESCENS A LABORIBVS SVIS
 IN DOMINO OBDORMIVIT
 23^o DIE FEB AN^o DOMINI 1687
 AETATIS SVAE 84

Cette pierre tombale se trouvait à l'origine au pied de l'épithape de E. Ludlow (p. 18-21)

*Tombeau
 de Andrew Broughton chevalier ⁽¹⁾
 Anglais de Maidstone
 dans le comté de Kent.
 Là, deux fois préteur urbain (≈ maire)
 il fut aussi jugé digne de
 communiquer la sentence du roi des rois.
 Pour cette raison banni de sa patrie.
 Son itinérance terminée,
 affecté par la seule maladie de l'âge,
 se reposant de ses labeurs,
 il s'endormit dans le Seigneur
 le 23^e jour de février en l'an du Seigneur 1687
 à son âge de 84*

⁽¹⁾ armiger : voir plus haut, Seignoret et Love



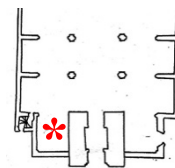
Pierre tombale de William Cawley (1603-1666), régicide anglais

«*dei concilio obdormivit*»

- [wikipedia \(english\) article William Cawley](#)

HIC IACET
TABERNACULUM TERRESTRE
GULIELMI CAWLEY
ARMIGERI ANGLICANI
NUP[ER] DE CICESTRIA
IN COMITATU
SUSSEXIAE
QUI POSTQUAM AETAT[E?]
SUA INSERVIVIT
DEI CONCILIO
OBDORMIVIT
6° JAN 1666
AETATIS SUAE 63

*Ici gît
le tabernacle terrestre (=le corps)
de William Cawley
chevalier ⁽¹⁾ anglais
précédemment de Chichester
dans le comté de Sussex
Qui après avoir à son âge (= vieillesse)
été le serviteur
de l'autorité de Dieu,
s'endormit
le 6^e janvier 1666
à son âge de 63*



⁽¹⁾ armiger : voir plus haut, Seignoret et Love

Pierre tombale de Jean Martin Couvreu (1645-1738)

Cette pierre et le monument (act. à l'entrée, p. 10) se trouvaient autrefois dans la chapelle Cornillat.

- [Vibiscum, n°13-2010, p. 109-120](#)



SOUS CE MARBRE
REPOSE LE CORPS
DE
NOB[LE] JEAN MARTIN COUVREU
DE DECKERSBERG
DONT L'EPITAPHE EST CY DESSUS
1738



Armoiries de la famille Cojonnay, détentrice primitive de cette chapelle, et armoiries combinées des familles Nozeroy et Cojonnay,

Pierre tombale de David Couvreu (1617-1695) «*virtus pietasque insignis*» -

- [Vibiscum, n°13-2010, p. 109-120](#)



HIC IACET NOB[ilis]
DOM[inus] COUVREU DE D[eckersber]g
VIRTUTE PIETA-
TEQUE INSIGNI
PRAEDITUS E FRA-
NCFORTE NATVS
AD MOENVM
DIE II MAII ANNO
SALVTIS 1695 IN
HAC OBIIT VRBE
AETATE 78

*Ici-gît le noble
seigneur Couvreu de Deckersberg
doté d'une vertu et d'une piété insigne
Né à Francfort
-sur-le Main.
Au 2^e jour de mai de l'an
de salut 1695 dans
cette ville il mourut
à l'âge de 78*

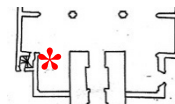
Les sources attribuent cette épitaphe à David Couvreu, père de Jean Martin. C'est lui qui a installé la famille à Vevey. D'autres sources mentionnent ce même David, mais avec un âge différent (1605-1695 par exemple). S'il est curieux que son prénom ne soit pas mentionné, il n'y a pas d'autre possibilité d'attribution.

- [Archives cantonales VD : Chercher famille Couvreu](#). En ligne : [davel.vd.ch](#)

Pierre tombale de Philippe Sylvestre Dufour. «Né en 1627, déné (!) en 1688»

Épithaphe en vers latins rimés, difficile à traduire

Rec notice, p. 24 (il renonce à traduire ce texte en latin «fort incorrect» !)



Philippe Sylvestre Dufour est un riche apothicaire protestant arrivé à Vevey comme réfugié huguenot, en 1685. Collectionneur d'antiquités et curieux de tout, il a notamment publié un ouvrage précurseur : *De l'usage du café, du thé et du chocolat* (Lyon, 1671 ; rééd. 1685, voir ci-dessous). Il y vante les vertus curatives de ces boissons. Un second livre, publié à Lyon en 1678, *Instruction morale d'un père à son fils, qui part pour un long voyage : ou, Maniere aisée de former un jeune homme à toutes fortes de vertus*, a été plusieurs fois réédité et traduit en plusieurs langues. Philippe Sylvestre avait reçu un bel héritage d'un oncle dont il a accolé le nom (Dufour) au sien.

Wikipedia, article *Philippe Sylvestre Dufour*

EPITAPHIUM

HIC IACET CORPUS SUB TUMULO
 CUIUS ANIMA EST IN GLORIAE CUMULO
 EIUS NOMEN FUIT SYLVESTER NATIVITAT[E]
 DUFOUR VERO AVUNCULI HAEREDITATE ET
 VOLUNTATE
 FUIT MERCATOR ARTE
 LIBRORUM AUTHOR PROPRIO MARTE
 CURIOSITATIS ALUMNUS ET ALMUS,
 ANTIQVORUM NUMISMATUM IUDEX
 PERITISSIMUS
 POETIS ET ORATORIBUS AMICISSIMUS
 AULICIS SATRAPISQUE GRATISSIMUS
 IN ECLESIA LUGDVNENSI SENIOR VIGI
 LANTISSIMUS STANTE^{2*}
 QUI E GALIA EXPIRANTE RELIGIONE PROTE^S
 RELICTIS PRAEDAE PERSEQVATORUM
 B[O]NIS TERRENIS EVASIT NATUS
 TANDEM QUI MASSALIAE ANNO 1627 EST
 VIVIACI HELVETIORUM 1688 EST DENATUS
 IN HOC MONUMENTO PONIT HOC MONUMENTUM
 SUI OFFICII AMORIS ET GRATI ANIMI
 IOHANNES PLOYARD SUPRA DICTI
 DEFUNCTI GENER

Épithaphe

Ici-git un corps sous un tumulus
 dont l'âme est dans une accumulation de gloire.
 Son nom (de famille) fut Sylvestre à la naissance,
 en vérité Dufour par héritage et volonté de son oncle.
 Il fut marchand de métier.
 Par ses propres moyens auteur de livres
 étudiant et dispensateur de curiosité
 expert très habile en monnaies antiques
 très grand ami pour les poètes et orateurs
 très reconnaissant envers les membres de la cour
 et les gouverneurs
 très vigilant Ancien dans l'Eglise de Lyon.
 Qui, de la religion protestante qui expirait en Gaule
 de la prédation des persécuteurs
 s'affranchit des biens terrestres.
 Enfin qui est né à Marseille en l'an 1627,
 est «déné» (= mort) en 1688 à Vevey des Helvètes.
 Dans ce monument (l'église)
 a posé ce monument (la pierre)
 par son devoir d'amour et de reconnaissance
 Jean Ployard en plus gendre du défunt



* ^S Hypothèse JFM : curieux saut vers la ligne supérieure. Aucune source ne l'a vu ainsi ! Et personne ne s'est risqué à traduire l'épithaphe, in-traduisible sans cette hypothèse

Difficile de résister au plaisir de montrer la page titre de la seconde édition augmentée (Lyon 1685) du livre !

TRAITES NOUVEAUX & CURIEX DU CAFÉ DU THÉ ET DU CHOCOLATE
 Composés par Philippe Sylvestre Dufour (wikipedia)

Une recherche internet sur Philippe Sylvestre Dufour donne la possibilité de visionner plusieurs éditions du livre !



Chapelle Cornill(i)at

Rénovée aux frais d'une famille absente de Vevey

Cette chapelle a été attribuée au Moyen Age à la **famille Cornill(i)at** dont les armoiries se trouvent à la clé de voûte. Cette famille ayant quitté Vevey en 1687 pour Nyon, la jouissance de la chapelle est alors contestée. La famille Cornillat tient bon, et finance des travaux de rénovation en 1781. Cette plaque vise à faire savoir qu'elle tient à ses droits malgré son éloignement.

- Rec notice, p. 15 ; Rec études p. 82-83

- Campiche F.-Raoul, *La chapelle de sainte Catherine à Saint-Martin (Vevey)*. Revue Historique Vaudoise, 1935, p 228 ss (disponible en ligne : e-periodica.ch)

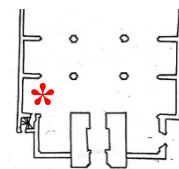


CETTE CHAPELLE DE LA NOBLE
FAMILLE DES CORNILLAT A ETE
REPARÉE EN MDCCLXXXI AUX
FRAIS QUOI QU'ABSENT DES NO-
BLES J-E CORNILLAT MAJOR DIN-
FANTERIE AU SERVICE D'HOL-
LANDE ANCIEN BANERET DE NION
& F-L CORNILLAT SEIGNEUR DE ST
BON-ET LIEUTENANT BALLIVAL
ET CHATELAIN DE NION NI AIAN
A CETTE EPOQUE PERSON-NE DE
LEUR MAISON ETABLI A VEVEY

Armoiries «parlantes» (avec une corneille) de la famille Cornillat.

Jean-Emmanuel Cornilliat, décédé en 1789, est le dernier à porter ce nom.

Pas d'informations sur F-L Cornilliat et la seigneurie de St-Bonnet (plusieurs villages de ce nom en France).



C'est le seul vitrail des chapelles qui n'est pas basé sur une phrase de la Bible. Il représente

- S^t PAUL, Saul de Tarse, juif et pharisien mais citoyen romain (d'où la romanisation de son nom), persécuteur des premiers disciples, converti par une apparition du Christ sur le chemin de Damas, est devenu en quelque sorte le premier théologien systématique de la chrétienté. Mort en martyr à Rome. En tant qu'auteur de livres bibliques, il est représenté avec un rouleau à la main.

- BARNABAS, en français Barnabé, cousin de l'évangéliste Marc et compagnon de Paul qu'il a introduit dans le cercle des disciples en se portant garant de sa foi. Il aurait aussi dû bénéficier ici du titre de saint (l'artiste manquait-il de place ?). Mort en martyr à Chypres.

Tous deux sont des missionnaires au long cours et portent le titre d'apôtre (en grec *apostolos*, envoyé). Les bateaux évoquent leurs voyages qui ont largement contribué à répandre le christianisme dans le monde gréco-romain.

Leur histoire n'est pas un modèle de fraternité inusable : ils se brouillent sévèrement au cours d'un voyage (à propos de Marc avec qui Paul n'a plus envie de collaborer) et poursuivent séparément leur mission. (Actes 15.36-41)

Épitaphe de Laurent Matte (~1650-1797) «décédé le 9-19 avril 1697»

Homme d'affaires, né à Montpellier, Etienne (ou Stéphane) Laurent Matte, réformé, s'est retiré à Vevey avec son domestique turc qu'il a fait baptiser (sous le nom de Jean-Pierre Matte). L'épitaphe a été rédigée par le pasteur Pierre Dumarché (ou du Marché) et financée par les frères du défunt, eux aussi ensevelis à St-Martin avec l'épouse de Pierre, fille de David Couvreu.

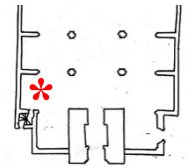
Par la forme et par le contenu, c'est un plagiat de l'épitaphe de Ludlow (p. 19) et Victor Hugo (p. 20) ne mâche pas ses mots : «A côté de toute grande chose il y a une parodie (...) Si jamais tombe emphatique a été ridicule, c'est à coup sûr celle qui coudoie les deux pierres sévères sous lesquelles Ludlow et Broughton gisent avec leurs mains sanglantes».

- J. Dakhli et B. Vincent, *Les musulmans dans l'histoire de l'Europe*, Albin Michel, 2011, p 312.

Disponible en ligne.

- Rec notice, p. 15+ 28-30

- Jules Chavannes, *Les réfugiés français dans le Pays de Vaud...* p. 235-247 (voir réf. et lien p. 7)



MORARE PARUMPER QUI HAC TRANSIS, ET RESPICE RERUM HUMANARUM INCONSTANTIAM ET LUDIBRIUM
HIC IACET STEPHANIUS LAURENTIUS MATTE, GALLUS NATIONE, MONTSPELIENSIS NATIVITATE, PROTESTANS RELIGIONE, NUMMULARIUS PROFESSIONE, AETATIS CIRCITER QUADRAGESIMUM ANNUM AGENS QUI A VIGINTI ANNIS DEGENS IN URBE PORTUS LIBURNI TUSCIAE IBI PRAECIPUAM NEGOTIATIONIS *APOTHECAM* A MAIORIBUS INSTITUTAM PERPETUAVIT UNDE ILLA~ IN ASIAM, AFRICAM, ET AMERICAM EXTENDIT, AD UTRAMQUE INDIAM PROTULIT CUM DOMINIS GALLIARUM REGIS PUBLICAE REI ADMINISTRATORIBUS EPISTOLARUM COMMERCIIUM FREQUENS SUSTINUIT, APUD SE NOVUM REGEM TUNIS PATRIA EXTORREM EXCEPIT DEMANDATI NEGOTII NAVIUM ET TRIREMIUM GALLIARUM REGIS CURAM CESSIT. TANDEM NEGOTIO ET DIVITIIS FATIGATUS VIVICIUM APUD HELVETIOS SE RECEPIT IBI TURCAM SUUM MANICIPIUM IN RELIGIONE REFORMATA PRIUS EDOCTUM BAPTISANDUM CURAVIT, PAUPERIBUS PATER MENDICIS REFUGIUM, MISERIS LEVAMEN, TUTELA ET SOLATIUM ; ERGA OMNES ULTRA MODUM LIBERALIS AMICIS AMICISSIMUS, OMNIBUS HONESTISSIMUS ET URBANISSIMUS, ET AB ILLIS NUMQUAM SATIS LUGENDUS.
UNDECIMO MORBI DIE ATRITUS NON TERRITUS COELUM ANHELANS CUM GAUDIO MAXIMO AD COELESTES SEDES ADVOLAVIT VIVIACI DIE 9 / 19 MENSIS APRILIS 1697
OMNIBUS FLEBILIS NULLI FLEBILIOR QUAM MIHI PETRO DUMARCHE VERBI DEI PRAECONI HUIUSCE EPITAPHII AUTHORI IN AMICITIAE SINCERAE CONFORMATIONEM.
HOCCE MONUMENTUM IN AMICITIAE FRATERNAE MONUMENTUM DICANT ET VOVENT MOESTISSIMI FRATRES HAEREDES PETRUS ET STEPHANUS MATTE

* *Apotheca* : ici au sens premier du terme : boutique (qui a la même étymologie), commerce. Les Matte sont des banquiers.

Arrête-toi un instant toi qui passes par ici et témoigne du respect face à la fragilité et à l'aspect dérisoire de la condition humaine.

Ci-gît Etienne Laurent Matte, gaulois par l'origine, Montpelliérain par la naissance, protestant par la religion, banquier par la profession, de l'âge d'environ la quarantième année ; qui, vivant à partir de vingt ans en la ville de Port Livourne de Toscane, y perpétua l'exploitation d'un commerce fondé par ses ancêtres.

De là, il l'étendit en Asie, Afrique et Amérique et la porta jusqu'aux deux Indes [Amérique et Indes]. Il entretint une correspondance régulière avec les administrateurs des affaires publiques du roi des Gaules. Il reçut chez lui le nouveau roi de Tunis banni de sa patrie. Il abandonna la responsabilité, qu'on lui avait confiée, du commerce des navires et galères du roi des Gaules.

Enfin, fatigué du commerce et des richesses, il se retira à Vevey chez les Helvètes. Là prit soin de faire baptiser un Turc, son homme de main (esclave ?), au préalable instruit dans la religion réformée. Père pour les pauvres, refuge pour les mendiants, réconfort, soutien, consolation pour les miséreux ; généreux envers tous au-delà de la mesure, très ami envers ses amis, très honorable (ou honnête) et très courtois envers tout le monde, il ne sera jamais assez pleuré par ces gens.

*Usé par la maladie au onzième jour, mais sans effroi, aspirant (à gagner) le ciel, il s'envola avec la plus grande joie vers les séjours célestes, à Vevey, le * 9 / 19 * du mois d'avril 1697.*

Pleuré de tous, pleuré par personne plus que par moi Pierre Dumarché, héraut de la parole de Dieu, auteur de cette épitaphe en confirmation de ma sincère amitié. Très affligés, ses frères héritiers Pierre et Etienne Matte consacrent et vouent ce monument en témoignage d'amitié fraternelle.

** 9 / 19 * : LLEE de Berne n'ont entériné qu'en 1701 le calendrier grégorien, catholique !, qui avait éliminé 10 jours en passant du 4 au 15 octobre 1582 pour corriger le décalage par rapport au calendrier solaire. On a donc parfois utilisé simultanément les deux calendriers.*

Chapelle de Collomb, puis de Mellet

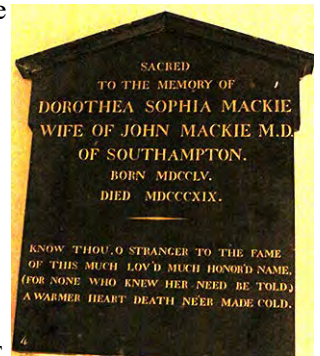
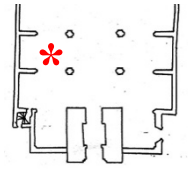
Mémorial de Dorothée Mackie (1755-1819)

«*A warmer heart death neer made cold*»

Dorothée Mackie est l'épouse de John Mackie, médecin anglais, qui a voyagé et exercé en Europe. En 1819, il a publié à Vevey *Sketch of a New Theory of Man*, (esquisse d'une nouvelle théorie de l'homme).

Son épouse Dorothée, fille d'un pasteur français, a traduit en anglais les *Lettres* de Mme de Sévigné. Elle est décédée à Vevey.

- Wiki (english) article *John Mackie physician*,



*Consacré à la mémoire de
Dorothée Sophie Mackie
épouse de John Mackie, docteur en médecine
de Southampton
née en 1755 - morte en 1819*

*Sache, ô toi étranger, la renommée de ce nom
très aimé et très honoré
(pas nécessaire de le dire pour toute personne
qui la connaît)
un cœur chaud, la mort ne le rend jamais froid*

SACRED
TO THE MEMORY OF
DOROTHEA SOPHIA MACKIE
WIFE OF JOHN MACKIE M[EDICINAE] D[OCTOR]
OF SOUTHAMPTON.
BORN MDCCLV.
DIED MDCCCXIX.

KNOW THOU O STRANGER TO THE FAME
OF THE MUCH LOV^ED MUCH HONOR^ED NAME,
(FOR NONE WHO KNEW HER NEED BE TOLD)
A WARMER HEART DEATH NEER * MADE COLD.

(* neer : variante de never)

Décédées après l'interdiction des inhumations dans l'église (1782, confirmée en 1804), ces deux personnes n'ont certainement pas été inhumées dans l'église.

Mémorial de Marianne Carrard Marindin (1774 - 1805)

«*Me voici Seigneur avec l'enfant que tu m'avais donné*»

Fille de David-Joseph Marindin, pasteur à Vevey de 1796 à 1816 ; épouse de Gabriel-Noé Carrard, pasteur (mais pas à Vevey).

J[ean]^{ne} Ch[arlot]^{te} Marianne Carrard Marindin
née le 25. Janv[er] 1774, mariée le 6. Aoust 1795,
morte, après son enfant dans une Couche pénible, le 20 av[ril] 1805.

Si fidelle, si douce, si bonne, si simple de coeur,
pourquoi m'as tu quitté ? ...

Laissez venir a moi les petits enfans
Car le Royaume des Cieux
est pour ceux qui leur ressemblent.

Me voici Seig[neu] avec l'Enfant que tu m'avais donné
G[abriel] N[océ] Carrard Marindin Min[istre] du S[ain]t Ev[angile]



Armoiries «parlantes» (avec une colombe) de la famille de Collomb.

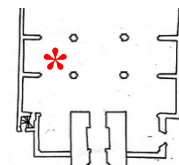
Mémorial de John Phelps (vers 1619 - après 1666), régicide anglais

«*died an exile in the cause of human freedom*»

Monument réalisé à la demande de descendants, en 1882.

- wikipedia (english) article *John Phelps (regicide)*

- Recordon notice, p. 14-15 + 27-28



IN MEMORIAM
OF HIM, WHO BEING, WITH ANDREW BROUGHTON, JOINT-CLERC OF THE COURT,
WHICH TRIED AND CONDEMNED CHARLES THE FIRST OF ENGLAND,
HAD SUCH ZEAL TO ACCEPT THE FULL RESPONSABILITY OF HIS ACT,
THAT HE SIGNED EACH RECORD WITH HIS FULL NAME

JOHN PHELPS

HE CAME TO VEVEY AND DIED, LIKE THE ASSOCIATES WHOSE MEMORIALS
ARE ABOUT US, AN EXILE IN THE CAUSE OF HUMAN FREEDOM.

THIS STONE IS PLACED AT THE REQUEST OF
W[ILLIA]^M WALTER PHELPS OF NEW-JERSEY, AND
CHARLES A. PHELPS OF MASSACHUSETTS
DESCENDANTS FROM ACROSS THE SEAS

A la mémoire

*de celui qui étant, avec Andrew Broughton, co-greffier à la cour
qui jugea et condamna Charles I^{er} d'Angleterre,
eut (mit) tant de zèle à assumer la pleine responsabilité de cet acte
qu'il signa chaque acte de son nom complet*

JOHN PHELPS

*Il vint à Vevey et mourut, comme à ses collègues dont les mémoriaux
nous environnent, en exil pour la cause de la liberté humaine*

*Cette pierre a été posée à la demande de
W(illiam) Walter Phelps, du New Jersey et de
Charles A. Phelps, du Massachusetts
descendants d'outre-mer*



Deux citations du Nouveau Testament sur le même thème, ce qui permet à E. Biéler de lier les deux parties de la fenêtre.

- «Je Suis Le Bon Berger. le bon berger donne sa vie pour ses brebis» (Jean 10.11). Cette parole de Jésus suit la parabole du berger. Elle est reprise peu après : «Je suis le bon berger, je connais mes brebis et elles me connaissent» (Jean 10.14).

- Quelques versets plus loin (Jean 10. 24-27), Jésus répond à des juifs : «Vous ne me croyez pas parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes Brebis Entendent Ma Voix, je les connais et elles me suivent».

Le thème du berger est très présent dans la Bible : «L'Eternel est mon berger» (Psaume 23.1).

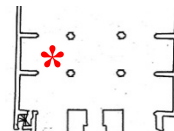
On utilisait souvent autrefois le mot pasteur (du latin *pastor*, celui qui fait paître) pour désigner le berger.

Note : on nomme phylactères (en grec : lieu de conservation) les bandeaux contenant les textes sur les vitraux ou les sculptures. Ce mot traduit les *tephilim* de l'Ancien Testament : petits sachets de cuir contenant des versets bibliques, portés par les juifs pour la prière pour garder les commandements sur les mains et sur le front (tradition inspirée par Exode 6.8).

Le mot grec a passé dans le vocabulaire artistique et désigne aujourd'hui les «bulles» de texte dans les bandes dessinées.

Epitaphe de Edmond Ludlow (~ 1617 - 1693), régicide anglais

«*sedes aeternas laetus advolavit*»



L'inscription la plus connue de cette église, consacrée à un personnage majeur de l'histoire anglaise .



- wikipedia (english) article *Edmund Ludlow*
- DHS, article *Edmund Ludlow*
- Recordon études, p. 126-133 et 282-3
- Recordon notice, p. 14-15 + 25-26
- Mottaz Eugène : *Un réfugié anglais en Suisse, Edmond Ludlow*. in Revue historique vaudoise, 1894. En ligne : e-periodica.ch
- Ceresole, p. 63-4
- Vibiscum, n° 12, 2008, p. 59-84

SISTE GRADUM ET RESPICE

HIC IACET EDMOND LUDLOW, ANGLUS NATIONE PROVINCIAE WILTONIENSIS FILIUS HENRICI EQUESTRIIS ORDINIS, SENATORISQUE PARLAMENTI, CUIUS QUOQUE FUIT IPSE MEMBRUM, STEM-MATE CLARUS, ET NOBILIS, VIRTUTE PROPRIA NOBILIOR, RELIGIONE PROTESTANS, ET INSIGNI PIETATE CORRUSCUS, AETATIS ANNO 23 TRIBUNUS MILITUM, PAULO POST EXERCITUS PRAETOR PRIMARIUS.

TUNC HYBERNORUM DOMITOR.

IN PUGNA INTREPIDUS, ET VITAE PRODIGUS, IN VICTORIA CLEMENS, ET MANSUETUS, PATRIAE LIBERTATIS DEFENSOR, ET POTESTATIS ARBITRARIAE, OPPUGNATOR ACERRIMUS.

CUIUS CAUSA AB EADEM PATRIA 32 ANNIS EXTORRIS MELIORIQUE FORTUNA DIGNUS, APUD HELVETIOS SE RECEPIT IBIQUE AETATIS ANNO 73 MORIENS, OMNIBUS SUI DESIDERIUM RELINQUENS SEDES AETERNAS LAETUS ADVOLAVIT.

HOCCE MONUMENTUM IN PERPETUAM VERAЕ, ET SINCERAE ERGA MARITUM DEFUNCTUM AMICITIAE, MEMORIAM DICAT, ET VOVET DOMINA ELIZABETH DE THOMAS, EIUS STRENUA, ET MOESTISSIMA TAM IN INFORTUNIJS QUAM IN MATRIMONIO CONSORS DILECTISSIMA QVAE ANIMI MAGNITUDINE, ET VI AMORIS CONIUGALIS MOTA, EUM EUM * IN EXILIUM AD OBITUM USQUE CONSTANTER SECUTA EST.

ANNO DOMINI 1693.

* EUM EUM: *répétition inutile, manifestement une faute de copie !*

Suspende ta marche et témoigne ton respect !

Ci-gît Edmond Ludlow, anglais de nationalité, de la province du Wiltshire, fils d'Henri de l'ordre des chevaliers et sénateur du parlement, dont lui-même fut aussi membre.

Illustre par sa généalogie et noble, (encore) plus noble par sa vertu personnelle, protestant de religion, et brillant par son insigne piété, en l'an 23 de son âge tribun militaire (= officier), peu après premier préteur de l'armée (= général en chef).

A cette époque dompteur des Irlandais.

Intrépide au combat, prodigue (= sans ménagement) de sa vie, clément et bienveillant dans la victoire, défenseur de la liberté de sa patrie, adversaire très acharné du pouvoir arbitraire.

A cause de cela, banni de sa patrie pendant 32 ans, et digne d'un meilleur sort, il se retira chez les Helvètes, et mourant ici dans sa 73^e année, laissant à tous le regret de lui, il s'envola joyeux vers les demeures éternelles.

Que ce monument dise la mémoire perpétuelle d'une amitié vraie et sincère envers son mari défunt, c'est le vœu qu'exprime Elizabeth de Thomas son épouse, valeureuse et très affligée, consoeur très aimée tant dans les infortunes que dans le mariage. Par grandeur d'âme, et motivée par la force de l'amour conjugal, elle l'a suivi avec constance dans son exil jusqu'à la mort.

En l'an du Seigneur 1693

Annexe Victor Hugo à Vevey : méditation, à St-Martin, sur les tombes de Ludlow et Broughton

En 1839, en voyage avec sa maîtresse, Hugo écrit de longues lettres à son épouse, lui demandant de les conserver car elles vont lui servir de matériau de base pour la publication du recueil *Le Rhin, lettres à un ami* (Paris 1842 ; une partie des lettres sont fictives). Il parle de son passage à Vevey le 21 septembre 1839 sans préciser où il a logé. Il évoque de façon assez lyrique et «hugolienne» sa visite de Vevey et de l'église St-Martin, s'attardant sur les épitaphes de Ludlow et Broughton, qui se trouvaient alors proches l'une de l'autre. Il avait écrit, en 1827, une de ses premières pièces de théâtre, intitulée *Cromwell*, et connaissait donc ces personnalités. Il évoque aussi l'épitaphe de Matte.

«Je suis à Vevey, jolie petite ville blanche, propre, anglaise, confortable, chauffée par les pentes méridionales du mont Chardonne comme par des poêles et abritée par les Alpes comme par un paravent. J'ai devant moi un ciel d'été, le soleil, des coteaux couverts de vignes mûres, et cette magnifique émeraude du Léman enchâssée dans des montagnes de neige comme dans une orfèvrerie d'argent. (...).

Vevey n'a que trois choses ; mais ces trois choses sont charmantes: sa propreté, son climat et son église. Je devrais me borner à dire la tour de son église; car l'église elle-même n'a plus rien de remarquable. Elle a subi cette espèce de dévastation soigneuse, méthodique et vernissée que le protestantisme inflige aux églises gothiques. Tout est ratissé, raboté, balayé, défiguré, blanchi, lustré et frotté. C'est un mélange stupide et prétentieux de barbarie et de nettoyage. Plus d'autel, plus de chapelle, plus de reliquaires, plus de figures peintes ou sculptées; une table et des stalles de bois qui encombrant la nef, voilà l'église de Vevey.

Je m'y promenais assez maussadement, escorté de cette vieille femme, toujours la même, qui tient lieu de be-deau aux églises calvinistes, et me cognant les genoux aux bancs de monsieur le préfet, de monsieur le juge de paix, de messieurs les pasteurs, etc., etc. quand, à côté d'une chapelle condamnée où m'avaient attiré quelques vieilles consoles du quatorzième siècle, oubliées là par l'architecte puritain, j'ai aperçu dans un enfoncement obscur une grande lame de marbre noir appliquée au mur. C'est la tombe d'**Edmond Ludlow**, un des juges de Charles I^{er}, mort réfugié à Vevey en 1698 [*en fait c'était en 1693 !*]. Je croyais cette tombe à Lausanne. Comme je me baissais pour ramasser mon crayon tombé à terre, le mot *depositorium*, gravé sur la dalle, a frappé mes yeux. Je marchais sur une autre tombe, sur un autre régicide, sur un autre proscrit, **Andrew Broughton**. Andrew Broughton était l'ami de Ludlow. Comme lui, il avait aimé Cromwell, comme lui il avait haï Cromwell, comme lui il dort dans la froide église de Vevey.

(...) Un rayon du soleil couchant, entré par je ne sais quelle lucarne, et comme dépaysé dans cette église nue et morne, est venu se poser sur les tombes comme la lumière d'un flambeau et j'ai lu les épitaphes. Ce sont de longues et graves protestations, où semble respirer l'âme des vieux régicides, hommes intègres, purs et grands d'ailleurs. Tous deux exposent les faits de leur vie et le fait de leur mort sans colère, mais sans concession. Ce sont des phrases rigides et hautaines, dignes en effet d'être dites par le marbre. On sent que tous deux regrettent la patrie. La patrie est toujours belle, même Londres vue du Léman. Mais ce qui m'a frappé, c'est que chacun des deux vieillards a pris une posture différente dans le tombeau. Edmond Ludlow s'est envolé joyeux vers les demeures éternelles, *sedes aeternas laetus advolavit*, dit l'épitaphe debout contre le mur. Andrew Broughton, fatigué des travaux de la vie, s'est endormi dans le Seigneur, *in Domino obdormivit*, dit l'épitaphe couchée à terre. Ainsi l'un joyeux, l'autre las. L'un a trouvé des ailes dans le sépulcre, l'autre y a trouvé un oreiller. L'un avait tué un roi et voulait le paradis ; l'autre avait fait la même chose et demandait le repos.

Ne vous semble-t-il pas, comme à moi, qu'il y a, dans ces deux petites phrases si courtes, la clef des deux hommes et la nuance des deux convictions ? Ludlow était un penseur ; il avait déjà oublié le roi mort, et ne voyait plus que le peuple émancipé. Broughton était un ouvrier : il ne songeait plus au peuple, et avait toujours présente à l'esprit cette rude besogne de jeter bas un roi. Ludlow n'avait jamais vu que le but, Broughton que le moyen. Ludlow regardait en avant. Broughton regardait en arrière. L'un est mort ébloui, l'autre harassé.

Comme je quittais ces deux tombes, une troisième épitaphe m'a attiré, longue et solennelle apostrophe au voyageur gravée en or sur marbre noir, comme celle de Ludlow. Mon pauvre Louis, à côté de toute grande chose il y a une parodie. Près des deux régicides, il y a un apothicaire. C'est un respectable praticien appelé **Laurent Matte**, fort honnête et fort charitable homme d'ailleurs, qui, parce qu'il lui est arrivé de faire fortune à Libourne et de se retirer du commerce à Vevey, veut absolument que le passant s'arrête et réfléchisse sur l'inconstance des choses humaines : *Morare parumper, qui hac transis, et respice rerum humanarum inconstantiam et ludibrium*.

Si jamais tombe emphatique a été ridicule, c'est à coup sûr celle qui coudoie les deux pierres sévères sous lesquelles Ludlow et Broughton gisent avec leurs mains sanglantes.

Le soir – c’était hier - je me suis promené au bord du lac. (...) La lune était presque dans son plein. La haute crête de Meillerie, noire au sommet et vaguement modelée à mi-côte, emplissait l’horizon. Au fond, à ma gauche, au-dessous de la lune, les dents d’Oche mordaient un charmant nuage gris-perle, et toutes sortes de montagnes fuyaient tumultueusement dans la vapeur. L’admirable clarté de la lune calmait tout ce côté violent du paysage. Je marchais au bord même du flot. C’était la nuit de l’équinoxe. Le lac avait cette agitation fébrile qui, à l’époque des grandes marées, saisit toutes les masses d’eau et les fait frissonner (...). Des bruits de voix m’arrivaient de la ville, et je voyais sortir du port de Vevey un bateau allant à la pêche. Ces bateaux pêcheurs du Léman ont une forme que le lac leur a donnée. Ils sont munis de deux voiles latines attachées en sens inverse à deux mâts différents, afin de saisir les deux grands vents qui s’engouffrent dans le Léman par ses deux bouts, l’un par Genève, qui vient des plaines, l’autre par Villeneuve, qui vient des montagnes. Au jour, au soleil, le lac est bleu, les voiles sont blanches, et elles donnent à la barque la figure d’une mouche qui courrait sur l’eau, les ailes dressées. La nuit, l’eau est grise et la mouche est noire. Je regardais donc cette gigantesque mouche, qui marchait lentement vers Meillerie, découpant sur la clarté de la lune ses ailes membraneuses et transparentes. Le lac jasait à mes pieds. Il y avait une paix immense dans cette immense nature. C’était grand et c’était doux. Un quart d’heure après, la barque avait disparu, la fièvre du lac s’était calmée, la ville s’était endormie. J’étais seul, mais je sentais vivre et rêver toute la création autour de moi.

* Je songeais à mes deux régicides, qui prennent, eux aussi, leur part de ce sommeil et de ces repos de toutes choses dans ce beau lieu. Je m’abîmais dans la contemplation de ce lac que Dieu a remplis de sa paix et que les hommes ont rempli de leurs guerres. C’est un triste privilège des lieux les plus charmants d’attirer les invasions et les avalanches. (...) Toute cette ravissante côte basse du Léman a été, depuis trois mille ans, sans cesse dévastée par des passants armés qui venaient, chose étrange, du midi aussi bien que du Nord. Les Romains y ont trouvé la trace des Grecs ; les Allemands y ont trouvé la trace des Arabes. La tour de Glérolles a été bâtie par les Romains contre les Huns. Neuf cents ans plus tard, la tour de Goure (*sic*) a été bâtie par les Vaudois contre les Hongrois. L’une garde Vevey ; l’autre protège Lausanne (...). *

Le lendemain soir, il écrit : «C’est à Lausanne, cher Louis, que j’achève cette interminable lettre. Un vent glacial vient par ma fenêtre (...). Chose bizarre, Vevey est la ville la plus chaude de la Suisse ; Lausanne en est la plus froide. Quatre lieues ⁽¹⁾ séparent Lausanne de Vevey. La Provence touche la Sibérie.

L’année donne en moyenne, à Paris, cent cinquante et un jours de pluie ; à Vevey, cinquante-six. Prenez cela comme vous voudrez, et ouvrez votre parapluie.» *(Extraits de Victor Hugo, Le Rhin, lettre XXXI)*

* Ce paragraphe, aussi bien écrit qu’il soit, dénote la très mauvaise connaissance que Victor Hugo avait de l’histoire de la région ! Il semble qu’il ait repris les informations de guides touristiques.

(1) 4 lieues = 19 km.

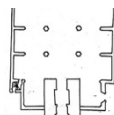
Texte disponible dans Victor Hugo, *Voyages en Suisse*, Poche Suisse, Ed. Florides Helvètes, 2023, p. 122-136 (voir aussi l’introduction de ce livre)

Version en ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/En_voyage,_tome_I_\(Hugo,_éd._1906\)](https://fr.wikisource.org/wiki/En_voyage,_tome_I_(Hugo,_éd._1906)) (lettre XXXIX, p. 402 ss)



Evocations de Edmond Ludlow
(ses deux domiciles veveysans,
← Place du Sauveur, à côté de
la librairie de la Fontaine

↓ A côté de l’arrêt de bus
d’Entre-deux-Villes



*

Evocation du
passage de
Victor Hugo
sur un banc de
l’esplanade
St-Martin



Chapelle de Musard

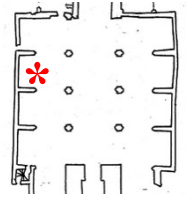
Épitaphe du bailli Johann Rudolf Stürler, (?? - 1780)

«*Avec les regrets sincères de tous ceux qui honorent la vertu*»

Il a été enterré dans le cœur. L'épitaphe est surmontée des armoiries (portail) de la famille von Stürler qui voyait l'origine de son nom dans *Türli* (petite porte). C'est une très importante famille aristocratique bernoise.

- Rec notice, p. 14

- Rec, études, p. 157



ICI REPOSE
NOBLE JEAN RODOLPH STURLER
SEIGNEUR BALLIF DE VEVEY
MORT DANS CETTE VILLE
APRÈS TREIZE MOIS DE PREFECTURE
LE 4^{ME} DECEMBRE 1780
IL À EMPORTÉ LES REGRETS SINCERES
DE TOUS CEUX QUI HONORENT LA VERTU.

Épitaphe du bailli Jean Rodolphe Lienhard (1709-1766), «*ami du vrai*»

Mort en fonction, il a été enterré dans le chœur après des funérailles imposantes (cortège de 4'000 personnes dont deux compagnies de grenadiers)

- Rec notice, p. 14

- Rec études, p. 157 ;

- Ceresole p.88



ICY REPOSE
JEAN RODOLPHE LIENHARD
DANCIENNE FAMILLE PATRICIENNE DE
LA V[ILLE] ET R[EPUBLIQUE] DE BERNE, ANCIEN
SECRET[AIRE]
DES FINANCES ALLEMANDES. NE LE 9^O
DECEMBRE 1709 : ELU SEIGNEUR
BALLIF DE VEVEY LE 25 AVRIL 1764
IL FUT AMI DU VRAI, D'UN ACCES FACILE,
D'UNE PIETE DISTINGUEE, ECLAIRE, JUSTE,
INTEGRE, COMPATISSANT ET DESIN-
TERESSE
DES LENTREE AU BALLIAGE IL GAGNA
TOUS LES COEURS ; IL MOURUT
LE 12. FEVRIER MDCCLXVI
PLEURE DE TOUS



Le vin et le pain, les deux éléments de la sainte Cène, sont ici illustrés par des scènes agricoles que ne renieraient pas les membres de l'école de Savièse, amis de Ernest Biéler.

- «Je rafraichirai l'Âme altérée (sic) et je rassasierai toute âme languissante». (Jérémie 31.25). Texte illustré par une scène de vendange. Le mot altéré (assoiffé) a disparu du français courant, mais pas son contraire, désaltéré.

- «Le pain de Dieu c'est celui qui descend du ciel et qui donne la vie au monde». (Jean 6.33) Texte illustré par une scène de moisson.

On a ici, tout ensemble

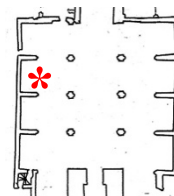
- le concret du vin et du pain dans les scènes agricoles,
- une interprétation spirituelle : Dieu alimente l'âme et la foi,
- l'évocation du corps du Christ dans la juxtaposition des deux scènes.

Epitaphe de Jean-Louis Couvreu de Deckersberg (1693-1775)

«bene meritus de ecclesia, pauperibus et tota hac societate»

fil de Jean Martin Couvreu (p. 10 et 13).

Vibiscum, Annales, n°13-2010, p. 109-120



Armoiries de la famille de Musar-
det armoiries combinées des fami-
lles de Musard et de Mestral.

PROPE HOC CUBICULUM
JACET
NOB[ILIS] GEN[ERIS] ET PIUS D[OMI]NUS
JOH[HANNES] LUD[OVICUS] COUVREU DE
DECKERSBERG,
CIVIS VIVIANCENSIS,
BENÈ MERITUS DE ECCLESIA, PAUPERIBUS
ET TOTA HAC SOCIETATE.
VIXIT DEO IN TERRIS
VIVIT NUNC CUM DEO IN CAELIS
NATUS EST XI. DIE M[EN]SIS 7[EM]BRIS
AN[NO] G[RA]TIAE MDCXCIII.
OBIIT V. DIE M[EN]SIS MAII
AN[NO] MDCCLXXV.
HAEC INSCRIPTIO POSITA EST IN SIGNUM
PERENNE VENERATIONIS ET GRATITUDINIS
CUJUSDAM PASTORIS HUIUS GREGIS QUI
LUGET CUM EO. ET TOTA FAMILIA DIGNI
ET CARI DEFUNCTI

*Près de cette loge
repose
de noble famille et pieux seigneur
Jean Louis Couvreu de Deckersberg
citoyen veveysan,
qui a bien mérité de l'Eglise, des pauvres
et de toute cette société.
Il vécut en Dieu sur terre
il vit maintenant avec Dieu dans les Cieux
Il est né le 11^e jour du mois de septembre
en l'an de grâce 1693
Il mourut le 5^e jour du mois de mai
en l'an 1775
Cette inscription est posée en signe
durable de respect et de gratitude
d'un pasteur de ce troupeau qui
pleure avec lui et toute la famille du digne
et cher défunt*

Mort et résurrection : tête de mort et sortie de tombeau

La tête de mort sur deux os qui se trouve au bas de cette stèle est un motif fréquent des monuments funéraires. Elle ne vise pas à faire peur (ce n'est pas un symbole de pirate !) mais à rappeler aux fidèles la fragilité de la vie et l'inéluctabilité de la mort, pour les inciter à se concentrer sur l'essentiel. On nomme donc un tel motif un *memento mori* (littéralement : souviens-toi de mourir).

Quant au dessin qui l'accompagne, il témoigne d'une foi en la résurrection concrète des corps. On voit en effet un défunt (qui n'est plus à l'état de squelette) briser la pierre et sortir la tête et un bras du tombeau. C'est une reprise maladroite d'une sculpture spectaculaire d'un tombeau de l'église de Hindelbank (BE).

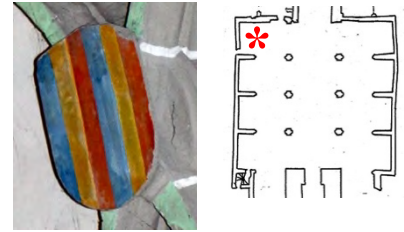
- Grandjean, p. 523
- *Trésors d'art religieux en pays de Vaud*, Ed. Musée historique de Lausanne, 1982, p. 116.
- Wiki, article *Pierre tombale de Maria Magdalena Langhans*



Chapelle de Joffrey



Armoiries
de la famille
de Joffrey



- «Alleluia»: une exclamation fréquente dans les chants et dans la liturgie, déjà dans le judaïsme de l'Ancien Testament. L'expression hébraïque *halelu Ya* (louez Yaweh, ou en général louez l'Eternel), par ex. Psaume 111.1, n'a pas été traduite dans la version juive en grec de l'Ancien Testament (la Septante) mais reprise telle quelle, ce qui indique que c'était déjà une exclamation, une parole liturgique, bien ancrée.

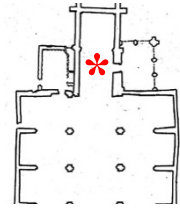
- «Ne crains point (ou Ne crains rien) car je suis avec toi» (Esaïe 41.10).

L'auréole du béni (probablement le Christ) est représentée par sept étoiles, alors que le béni agenouillé est éclairé par sept bougies.

La vitrine située sous ce vitrail présente des plans des fouilles archéologiques des années 1990. Elle peut être éclairée en pressant un bouton sur sa droite.



Chœur



Ce vitrail de Ernest Biéler (1901) est un modèle reconnu des œuvres de l'Art nouveau : foisonnement de végétation, mise en valeur des corps d'humains et d'animaux, refus de la symétrie du classicisme, vivacité des couleurs. Une œuvre à voir absolument un matin lorsque le soleil se trouve à l'est !

L'inscription inférieure respecte la tradition de mentionner les donateurs et réalisateurs de l'œuvre.

- En souvenir de M. Jules MONNERAT ancien syndic ce vitrail a été donné en 1900 à la ville de VEVEY

- EXECUTE par Ed. HOSCH peintre verrier à LAUSANNE d'après les dessins et cartons de E. BIELER à SAVIESE

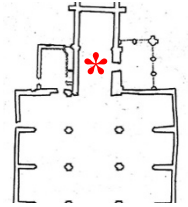
Jules Monnerat, syndic de 1873 à 1876, était un des hommes d'affaires qui avaient acheté à Henri Nestlé son entreprise en 1875. Il a également participé à la fondation de la C^{ie} du Gaz. Après son décès (1898), sa famille a financé la réalisation de ce vitrail.



La piscine liturgique, reconstituée en 1901 à partir des vestiges retrouvés lors des travaux, porte la mention

R. F. S. 1901

Ce sont certainement les initiales de l'artisan qui a réalisé la restauration de cet élément.
(Qui pourra nous indiquer son nom ?)



Croix de consécration.

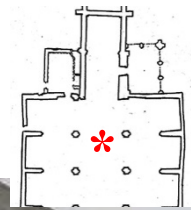
Lors de la dédicace (consécration d'une église) l'évêque oignait et bénissait 12 croix préalablement peintes ou gravées dans le chœur. Elles devenaient ainsi un mémorial de cette cérémonie.



Vestige du XIV^{me} siècle

découvert et mis en évidence lors de la rénovation du début du XX^e siècle.

Témoignage de la rénovation de la fin du XX^e siècle...



Dans la nef



Ecusson bernois et vestiges d'une ancienne inscription en allemand difficile à lire (on devine la date : 1592)

DAVID TSCHIFFELI ANCIEN
A PRËSEN BALLIF A VEVAY

SEIGNEUR BALIF DE ROMAINMO^{TIER}
ET CAPITAINE DE CHILLION 1722

17

25

IBL FECIT (= Jean-Baptiste Lempen a fait)

David Tschiffeli. Bailli de 1721 à 1728, résidait encore à Chillon (transfert de la résidence au château de Vevey en 1733) ; il était peu aimé des Veveysans... [Rec études, p. 152-154](#)

Il y a eu d'importants travaux d'aménagement en 1725 (tout est peint en blanc), aux frais de Jean Martin Couvreur. On en a profité pour actualiser les armoiries de Berne, au sommet de l'arc triomphal, à l'entrée du chœur, propriété de Leurs excellences de Berne. [Ceresole notes, p. 72-73, Rec notice, p. 7-8](#)

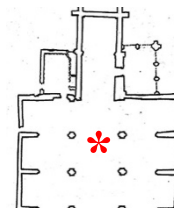
Jean-Baptiste Lempen. Artisan peintre et menuisier qui a notamment travaillé dans l'hôtel de ville de Vevey. Il n'est manifestement pas très à l'aise en épigraphie : il écrit le mot baillif avec deux orthographes différentes et a mal calculé la place nécessaire sur la première ligne de l'inscription.

- Paul Bissegger, *Vevey, boucherie, hôpital, tour St-Jean et hôtel de Ville*, in *Monuments vaudois*, n°6-2015, p. 13-14



Tables de la Loi

Offertes par Jean Martin Couvreur de Deckersberg à l'occasion de la réfection de l'église. Jusqu'en 1990, elles étaient placées de part et d'autre de l'arc triomphal.



Elles contiennent les «Dix commandements» (Exode 20.2-17)

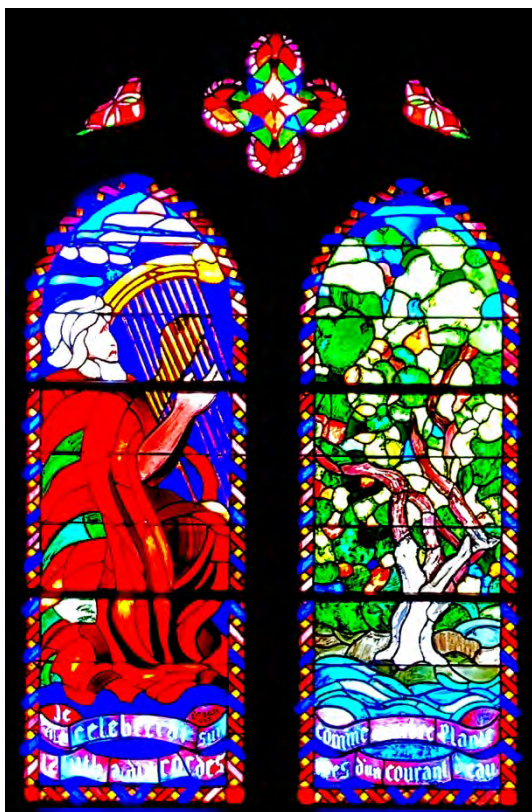
Complétés par le «Sommaire de la loi» (Matthieu 22.37-40)

LES DIX COMMANDEMENS DE LA LOI DE DIEU EXODE
 PREFACE
 ECOUTE ISRAEL JE SUIS L'ETERNEL TON DIEU QUI T'AI RETIRE DU PAYS D'EGYPTE DE LA MAISON DE SERVITUDE
 LA PREMIERE TABLE
 I
 TU N'AURAS POINT D'AUTRES DIEUX DEVANT MA FACE
 II
 TU NE TE FERAS AUCUNE IMAGE TAILLEE NI AUCUNE RESSEMBLANCE DES CHOSES QUI SONT LA HAUT AU CIEL NI CA BAS EN LA TERRE NI DANS LES EAUX SOUS LA TERRE
 TU NE TE PROSTERNERAS POINT DEVANT ELLES NI NE LES SERVIRAS CAR JE SUIS LE SEIGNEUR TON DIEU UN DIEU FORT & JALOUX QUI VISITE LINIQUITE DES PERES SUR LES ENFANTS JUSQUES A LA TROISIEME & LA QUATRIEME GENERATION DE CEUX QUI ME HAISSENT & QUI FAIS MISERICORDE JUSQU'A MILLE GENERATIONS A CEUX QUI M'AIMENT & QUI GARDENT MES COMMANDEMENS
 III
 TU NE PRENDRAS POINT LE NOM DE L'ETERNEL TON DIEU EN VAIN CAR L'ETERNEL NE TIENDRA POINT POUR INNOCENT CELUI QUI PRENDRA SON NOM EN VAIN
 IV
 SOUVIEN TOI DU JOUR DU REPOS POUR LE SANCTIFIER TU TRAVAILLERAS SIX JOURS & CES JOURS LA TU FERAS TOUTE TON OEUVRE MAIS LE SEPTIEME JOUR EST LE REPOS DE L'ETERNEL TON DIEU TU NE FERAS AUCUNE OEUVRE EN CE JOUR LA NI TOI NI TON FILS NI TA FILLE NI TON SERVITEUR NI TA SERVANTE NI TON BETAIL NI L'ETRANGER QUI EST DANS TES PORTES CAR DANS SIX JOURS LE SEIGNEUR A FAIT LE CIEL LA TERRE & LA MER & TOUT CE QUI EST EN EUX & S'EST REPOSE LE SEPTIEME JOUR C'EST POURQUOI LE SEIGNEUR A BENI LE JOUR DU REPOS & LA SANCTIFIE

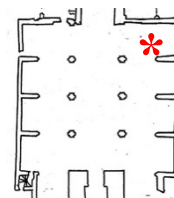
LA SECONDE TABLE DES DIX COMMANDEMENS DE LA LOI DE DIEU
 V
 HONORE TON PERE & TA MERE AFIN QUE TES JOURS SOYENT PROLONGES SUR LA TERRE QUE L'ETERNEL TON DIEU TE DONNE
 VI
 TU NE TUERAS POINT
 VII
 TU NE PAILLARDERAS POINT
 VIII
 TU NE DEROBERAS POINT
 IX
 TU NE DIRAS POINT FAUX TEMOIGNAGE CONTRE TON PROCHAIN
 X
 TU NE CONVOITERAS POINT LA MAISON DE TON PROCHAIN NI SA FEMME NI SON SERVITEUR NI SA SERVANTE NI SON BOEUF NI SON ANE NI AUCUNE CHOSE QUI SOIT A TON PROCHAIN
 LE SOMMAIRE DE TOUTE LA LOI
 MATTHIEU XXII
 TU AIMERAS L'ETERNEL TON DIEU DE TOUT TON COEUR DE TOUTE TON AME & DE TOUTE TA PENSEE CELUI CI EST LE PREMIER & LE GRAND COMMANDEMENT ET LE SECOND QUI LUI EST SEMBLABLE
 TU AIMERAS TON PROCHAIN COMME TOI MEME
 DE CES DEUX COMMANDEMENS DEPENDENT TOUTE LA LOI & LES PROPHETES

Texte repris de Mancelle, p. 31

Chapelle de Musard, puis de Joffrey, puis Hugonin

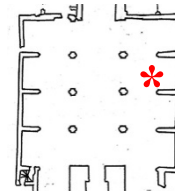


Armoiries de la famille de Joffrey



- «Je te Celebrerai sur le le luth à dix cordes»
 Reprise approximative de Psaume 33.2 : «Célébrez l'Eternel avec la harpe, célébrez-le sur le luth à 10 cordes».
 Dans les psaumes, la distinctions entre les instruments à cordes n'est pas très claire : cithare, harpe, lyre, luth. Les traductions de ce passage proposent : la harpe et le luth (Segond, Darby), la cithare et la harpe (TOB), la lyre et la harpe (français courant), la harpe et la lyre (Jérusalem). Le vitrail choisit le mot luth et le représente en forme de harpe. Les instruments de l'ancien Israël étaient probablement à cordes sans caisse de résonance. Le luth et la cithare ont évolué chez les arabes vers les violons et guitares actuels.
 - «Heureux l'homme qui ne marche pas selon le conseil des méchants (...) mais qui qui trouve son plaisir dans la loi de l'Eternel (...) Il est comme un arbre Planté près d'un courant d'eau qui donne son fruit en sa saison». (Psaume 1.1-3)

Chapelle de Tavel



La famille de Tavel a soigneusement marqué son territoire en multipliant ici ses armoiries.

- «Je suis errant comme une brebis perdue : cherche ton serviteur, car je n'oublie point tes commandements». (Psaume 119.176)
C'est évidemment un texte qui appelle en écho la réponse de Jésus : Je suis le bon berger... (voir le vitrail d'en face !).

- «Comme un cerf brame après le courant des eaux, ainsi mon âme soupire auprès de toi, ô Dieu.». (Psaume 42.2)

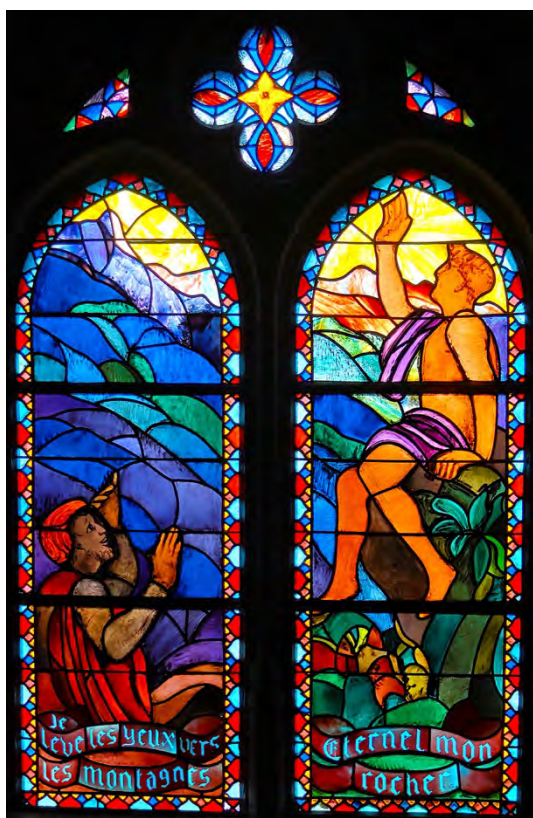
La plupart des traductions parlent ici d'une biche, y compris la traduction Segond, dont sont repris les textes de vitraux de St-Martin. L'artiste a-t-il été influencé par les paroles proposées par le *Recueil de psaumes et cantiques à l'usage de l'Eglise nationale du canton de Vaud* à la fin du XIX^e s. : «Comme un cerf altéré brâme après le courant des eaux, ainsi soupire mon âme...».

Quoi qu'il en soit, il s'agit bien d'une métaphore de la soif spirituelle.

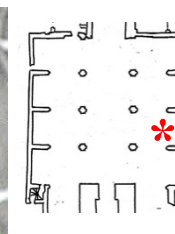
Les deux animaux sont ici placés dans un décor qui évoque largement plus nos Alpes que les pays bibliques !

Et on a oublié que, dans la nature, lorsqu'un cerf brame au bord de l'eau, ce n'est pas parce qu'il a soif !

Chapelle de Preux, puis de Blonay



Armoiries de la famille de Preux



- «Je lève les yeux vers les montagnes ; d'où me viendra le secours ?» (Psaume 121.1).

Difficile de dire pourquoi lever les yeux vers les montagnes plutôt que vers le ciel ! Est-ce une allusion à la «Montagne de l'Eternel, son lieu saint» (Psaume 24.3) ? Ou à la Montagne de Sion-Jérusalem (Psaume 2.6 et 48.2-3) ? Ou le sommet sur lesquels Dieu rencontre Moïse (Exode 19.20) ?

Si la montagne du vitrail est plutôt sombre et désolée, elle mène à la lumière.

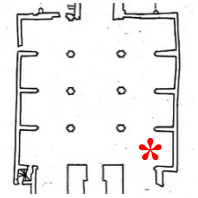
- «Je t'aime, ô Eternel ma force ! Eternel, mon rocher, ma forteresse, mon libérateur !» (Psaume 18.2-3).

La foi donne une assise solide pour tendre la main à Dieu.

Chapelle de la ville



Armoiries
non
identifiées

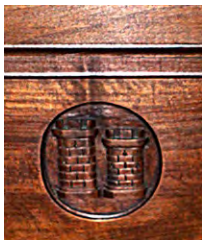


- «Quand je contemple les cieux, ouvrage de tes mains, la lune et les étoiles que tu as créées : qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui ?» (Psaume 8. 4-5)

Dieu si grand, si puissant, s'intéresse à l'humain qui n'en revient pas !

- «Ta Parole est une lampe à mes pieds, et une lumière sur mon sentier» (Psaume 119.105).

Ce psaume (le plus long chapitre de la Bible) précise que cette parole de Dieu est un ensemble de commandements exigeants.



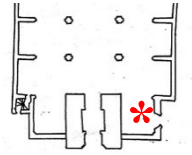
Armoiries de La Tour-de-Peilz. Les autorités de la ville voisine avaient leur place ici, puisque propriétaires (et responsables) de $\frac{1}{4}$ de la nef et du clocher. Mais Vevey encaissait la totalité des collectes.

Les incessantes querelles financières liées à l'entretien de l'église ont pris fin en 1782 par l'indépendance totale de la paroisse de La Tour-de-Peilz.

Chapelle de Crousilles, puis de Tavel



Armoiries
de la famille
de Crousilles



- «Je suis le pain de vie» (Jean 6.35). Phrase prononcée par Jésus après la multiplication des pains. Le vitrail représente la sainte Cène.
- «Je suis la résurrection et la vie» (Jean 11.25). Phrase prononcée avant la résurrection de Lazare. Le vitrail représente l'Ascension.
- «Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur». Ce verset, repris du Psaume 118.26, se trouve dans les quatre évangiles (Matthieu 21.9 ; Marc 11.9 ; Luc 19.38 ; Jean 12.13) dans le cadre du récit de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem. C'est cette scène des Rameaux que le vitrail représente.



Armoiries de la famille de Tavel, combinées avec celles des de Diesbach

NOBLE ETIENE DE TAVEL, FILS DE MICHEL,
ET DE IEANE ANTHONNE DE LUTRY, BOURGEOIS
ET DU GRAND CONSEIL DE LA VILLE ET REPUBLIQUE DE BERNE
SI DEVANT CAPITANE AU REGMENT SUISE DERLACH AU
SERVICE DE LOUY XIII ROY DE FRANCE ET DE NAVARE
S[EI]G[NEU]R DE DIGNENS, DE VILARS SOUS YENS, DE LUSEY, DE ST
MARTIN DE VAUX ⁽¹⁾ ET COSEIGNUERS DE LULLY ET AUTRES
LIEU, DONZEL ⁽²⁾ ET ELISABETH DE DESBACH
SA FEMME AN·1653·NO

L'inscription consacre l'union d'Etienne de Tavel et Elisabeth de Diesbach

*Noble Etienne de Tavel, fils de Michel et de Jeanne Anthone de Lutry,
bourgeois et (membre) du Grand conseil de la ville et république de Berne.
Précédemment capitaine au régiment suisse d'Erlach
au service de Louis XIII roi de France et de Navarre
Seigneur de Denens, de Villars-sous-Yens, de Lussy, de
St-Martin de Vaux ⁽¹⁾
Co-seigneur de Lully et d'autres lieux,
jeune seigneur ⁽²⁾,
et Elisabeth de Diesbach sa femme
en l'an 1653*

(1) De la Seigneurie de St-Martin-du-Chêne, sur le vallon des Vaux, subsiste un donjon situé dans la commune de Molondin.

(2) Donzel, du latin *dominicellus*, jeune seigneur, a la même origine que damoiseau. Au féminin : donzelle et damoiselle. A l'origine, ce mot désignait un jeune pas encore adoubé chevalier. Dans les terres bernoises ce mot, en allemand *Junker*, était globalement utilisé pour les patriciens.

- DHS art. *donzel*

Les Cloches de Saint-Martin



- Rec notice, p. 10-12 .
reprend les
informations de
- Ceresole, p. 149-150



La plus grosse et la plus ancienne - 1603

SIT DOMINI UNIUS BENEDICTUM IN SAECULUM NOMEN
VIVIACUM ET TURRI PELIA VIVAT AMEN

*Que le nom du Dieu unique soit béni dans le siècle.
Que vive Vevey et Tour de Peilz Amen*

Ecussons accolés de Vevey et La Tour
Cartouche avec les armes de l'Empire (aigle à deux têtes)
et deux écussons de Berne

MANUS DOMINI MANET IN AETERNUM
La main (= l'intervention) de Dieu subsiste dans l'éternité

J'APPARTIENS 3 PARTS A VIVEY ET LE 4 A LA TOUR

Trois feuilles de sauge – tête d'ange – date de 1603

ZUR GOTTES EHR HAT MICH GOSSEN
ABRAHAM ZEHNDER VON BERN UNVERDROSSEN
Pour honorer Dieu A. Zehnder de Berne m'a coulée de bonne grâce



La plus ancienne version connue des armoiries de Vevey avec le double V.

- Martin : *Armoiries et couleurs de Vevey* ; en ligne : www.jfmhistoire.ch

La cloche qui sonne midi

Refondue en 1887 à partir d'une ancienne, de 1602

LA CLOCHE QUE J'AI REMPLACÉE AVAIT ÉTÉ FONDUE PAR
PIERRE GUILLET EN L'AN 1602 ET A ÉTÉ MISE HORS D'USAGE LE
7 AVRIL 1887

Ecusson veveysan

GLOIRE A DIEU DANS LES CIEUX PAIX SUR LA TERRE
COMMUNE DE VEVEY MDCCCLXXXVII

AU SEIN DE L'ETHER BALANCEE,
TU DOIS, HABITANTE DES CIEUX,
EN HAUT ELEVER LA PENSÉE
DES MORTELS AU CŒUR OUBLIEUX

FONDEURS RUETSCHI & Cie A AARAU, 1887





1887

HEUREUX LE PEUPLE DONT L'ETERNEL EST LE DIEU Ps CXLIV

Ecusson de Vevey

COMMUNE DE VEVEY 1887

VOLEZ NOBLES ACCENTS D'UNE SAINTE HARMONIE
POUR PROCLAMER AU LOIN LA GLOIRE DU SEIGNEUR !
CELEBREZ HAUTEMENT SA BONTE INFINIE
ET PORTEZ VERS LES CIEUX UN HYMNE EN SON HONNEUR !

FONDUE PAR RUETSCHI & Cie A AARAU, 1887



La plus petite (refondue en 1887)

QUE TOUT CE QUI RESPIRE LOUE LE SEIGNEUR

COMMUNE DE VEVEY 1887

JE SUIS LE CHANT DE LA SOUFFRANCE
DANS NOS REGRETS ET NOS DOULEURS
JE SUIS LE CHANT DE L'ESPERANCE
ESSUYER VOS YEUX EN PLEURS

FONDUE A AARAU PAR RUETSCHI & Cie, 1887

Présentation des cloches de St-Martin (photos – vidéo et son !) : quasimodosonneurdecloches.ch

Références et pour en savoir plus

- (Bonnet+Lambert) Bonnet Borel Françoise et Lambert Françoise, *Saint-Martin de Vevey*, document réalisé pour l'exposition temporaire du Musée historique du Vieux Vevey, 1994-1995
- (Ceresole) Ceresole Alfred, *Notes historiques sur la ville de Vevey*, Vevey, Loerstcher, 1890, rééd. Vibiscum 1990)
- (DHS) *Dictionnaire historique de la Suisse*. En ligne : hls-dhs-dss.ch/fr/
- (Grandjean) Grandjean Marcel, *Les temples vaudois*, Bibliothèque historique vaudoise, 1988
- (Mancelle) Mancelle Anne (coord.), *L'Eglise Saint-Martin de Vevey*, commune de Vevey, 1993
- (Martin) Martin Jean-François, divers articles sur l'histoire de Vevey ; en ligne : jfmhistoire.ch/vevey
- (Rec études) Recordon Edouard, *Etudes historiques sur le passé de Vevey*, Säuberlin & Pfeiffer, Vevey, 1970
- (Rec notice) Recordon Edouard, *Notice sur l'église de St-Martin à Vevey*, Vevey, Säuberlin & Pfeiffer, 1913
- (Vibiscum) *Annales de Vibiscum*, publiées depuis 1990. Peut-être bientôt disponibles sur internet !
- (wiki) encyclopédie Wikipedia, en ligne ; fr.wikipedia.org/wiki/ (english : en.wikipedia.org/wiki/)
- (wiki abrégé) inventaire d'abréviations latines : [en.wikipedia.org : list of classical abbreviations](http://en.wikipedia.org/wiki/List_of_classical_abbreviations)
- (Pietri) Pietri Charles, *Inscriptions funéraires latines*, Publications de l'Ecole française de Rome, 1997, n° 234, p. 1404-1468. Disponible en ligne : www.persee.fr/doc

Table des matières

- p. 2 Visite de l'église
A propos de saint Martin de Tours
Une église protestante dédiée à un saint catholique ?
Petits rappels orthographiques
Eglise ou temple Saint-Martin ?
- p. 4 Brève histoire archéologique de St-Martin
- p. 6 Inscriptions des vitraux
Inscriptions funéraires
- p. 7 Les régicides anglais
Les réfugiés huguenots
- p. 8 A l'extérieur de l'église – côté est et sud
- p. 9 A l'extérieur de l'église – côté ouest
- p. 10 En entrant dans l'église
- p. 11 Chapelle nord-ouest (chapelle baptismale, puis Cojonnay, puis du Conseil)
- p. 15 Chapelle Cornillat
- p. 17 Chapelle de Collomb, puis de Mellet
p. 19 : annexe : Victor Hugo à Vevey : Méditation, à St-Martin, sur les tombes de Ludlow et Broughton
- p. 22 Chapelle de Musard
- p. 24 Chapelle de Joffrey
Choeur
- p. 25 Dans la nef
- p. 26 Chapelle de Musard, puis de Joffrey, puis Hugonin
- p. 27 Chapelle de Tavel
Chapelle de Preux, puis de Blonay
- p. 28 Chapelle de la ville
- p. 29 Chapelle de Crousilles, puis de Tavel.
- p. 30 Les Cloches de Saint-Martin
- p. 31 Références et pour en savoir plus

